

*Eglise du Saint-Sacrement à Liège*  
*Chapelle de Bavière à Liège - Eglise Saint-Lambert à Verviers*

*Feuillets 231 à 237*  
*Lundi 8 à dimanche 14 mars 2021*

Avec le Père Philippe de la Trinité (1908 † 1977),  
à l'école de saint Thomas d'Aquin et  
de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus,  
découvrir l'harmonie de la justice et de la  
miséricorde dans le mystère de la Rédemption  
(1<sup>ère</sup> partie)

Préambule	2
Notice biographique sur le Père Philippe de la Trinité	5
La théologie de la Rédemption selon saint Thomas d'Aquin : Justice et miséricorde	9
LA REDEMPTION PAR LE SANG, 1 <sup>ère</sup> moitié	23
Sommaire détaillé	24
Introduction	27
Chapitre I : Miroirs déformants	31
Chapitre II : Le dessein de l'Incarnation Rédemptrice	61

---

LA REDEMPTION PAR LE SANG, 2 <sup>ème</sup> moitié (feuillets 238-244)	
Chapitre III : La satisfaction vicairie : primat de la miséricorde	
Chapitre IV : La satisfaction vicairie : justice de miséricorde	
Chapitre V : Le mérite, le rachat, le sacrifice	
Conclusion : Dans l'amour de Dieu et la patience du Christ	

# Préambule

Dans son encyclique *Haurietis aquas* sur le Sacré-Cœur de Jésus, du 15 mai 1956, le pape Pie XII présentait ainsi le mystère de la Rédemption (§ 20) :

« Le mystère de la divine Rédemption est d'abord et par nature un *mystère d'amour* : c'est-à-dire un *juste* amour du Christ envers son Père céleste, auquel le sacrifice de la Croix, offert en esprit d'obéissance aimante, présente la satisfaction surabondante, et infinie due pour les fautes du genre humain : « *Le Christ souffrant par charité et obéissance, a présenté à Dieu plus que n'exigeait la compensation de toutes les offenses du genre humain* »<sup>1</sup>.

« C'est en outre *le mystère de l'amour miséricordieux* de l'Auguste Trinité et du divin Rédempteur envers tous les hommes ; ceux-ci étaient, en effet, tout à fait incapables de satisfaire à l'expiation de leurs crimes<sup>2</sup> et c'est le Christ qui, par les richesses insondables de ses mérites, fruits de l'effusion de son sang précieux, a pu rétablir et parfaire le pacte d'amitié entre Dieu et les hommes, violé une première fois au Paradis terrestre par la déplorable faute d'Adam et ensuite par les innombrables péchés du peuple élu.

« Poussé par son ardente charité pour nous, en tant que notre légitime et parfait médiateur, le Divin Rédempteur a donc complètement accordé devoirs et obligations de l'humanité et droits de Dieu : il est ainsi véritablement *l'auteur de cette admirable*

---

<sup>1</sup> (30) III, q. 48, a. 2.

<sup>2</sup> (31) Cf. Pie XI, encyclique *Miserentissimus Redemptor*, 8 mai 1928 (AAS 20, 1928, p. 170).

*conciliation entre la divine justice et la divine miséricorde* où réside précisément l'absolue transcendance du mystère de notre salut, si heureusement exprimée par le Docteur Angélique :

**« Que l'homme soit libéré par la Passion du Christ convient tout à fait à sa miséricorde et à sa justice.**

**\* A sa justice, car le Christ a satisfait par sa Passion pour le péché du genre humain et c'est donc par la justice du Christ que l'homme fut libéré.**

**\* A sa miséricorde aussi, car, l'homme ne pouvant pas satisfaire par lui-même pour le péché de toute la nature humaine, Dieu donna son Fils pour y satisfaire. Ce fut là un acte de miséricorde plus généreuse que s'il avait remis les péchés sans aucune satisfaction. C'est pourquoi il est dit : « Dieu qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont Il nous a aimés, alors que nous étions morts par suite de nos fautes, nous a fait revivre avec le Christ »<sup>3</sup>.**

\*

*Malgré la clarté de cet exposé, les présentations erronées de la Rédemption n'ont pas disparu.*

*Il n'est pas si rare aujourd'hui d'entendre que le pardon de Dieu a été donné aux hommes **parce que** l'effroyable punition de leurs péchés a été assumée à leur place par Jésus en croix. Si Jésus est cruellement puni pour des péchés qu'Il n'a pas commis, comment prêcher la justice de Dieu ?*

\*

*Guidé par la doctrine de saint Thomas d'Aquin et par les intuitions de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le Père Philippe de la Trinité († 1977) a consacré sa vie à faire connaître l'admirable équilibre de la Rédemption, triomphe de l'Amour Miséricordieux.*

---

<sup>3</sup> (32) Ep 2, 4 ; II, q. 46, a. 1 ad 3m.

*A l'approche de la Passion et de la Semaine Sainte, il nous semble opportun de reproduire ici un article de synthèse et l'ouvrage de vulgarisation qu'il avait destinés au grand public catholique.*

*Bien sûr, cette lecture demandera des efforts, surtout au chapitre III. Voici une première approche de trois notions essentielles qui reviendront sans cesse dans les pages qui suivent :*

- *La **justice vindicative** est la justice qui punit les fautes des coupables<sup>4</sup>.*
- *Par **substitution pénale**, on entend que la peine est assumée par un autre que le coupable, en remplacement de ce dernier.*
- *On parle de **satisfaction vicaire** quand une faute et ses conséquences sont réparées ou compensées librement par autrui à la place du coupable<sup>5</sup>.*

\*

*Pour celui qui aborde cette étude, quel éblouissement du cœur ! C'est l'éclatante lumière de l'épître aux Ephésiens (Ep 2, 4-8) :*

**« Dieu est riche en miséricorde ; A CAUSE DU GRAND AMOUR DONT IL NOUS A AIMES, nous qui étions des morts par suite de nos fautes, il nous a donné la vie avec le Christ : c'est bien par grâce que vous êtes sauvés. Avec lui, il nous a ressuscités et il nous a fait siéger aux cieux, dans le Christ Jésus. Il a voulu ainsi montrer, au long des âges futurs, la richesse surabondante de sa grâce, par sa bonté pour nous dans le Christ Jésus. C'est bien par la grâce que vous êtes sauvés, et par le moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. »**

Abbé Marc-Antoine Dor, recteur  
Liège, dimanche de Lætare 14 mars 2021

---

<sup>4</sup> Cf. ch. I ; feuillets 231-237, p. 34.

<sup>5</sup> Cf. ch. III ; feuillets 238-244, p. 20.

# Notice biographique sur le Père Philippe de la Trinité<sup>6</sup>

PHILIPPE DE LA TRINITÉ, carme déchaussé, 1908-1977.

Né le 22 janvier 1908 à Grenoble, Jean Rambaud fit ses études au Séminaire français et à l'Université grégorienne à Rome (1925-1930). Il entra au Carmel le 14 septembre 1930. Il fut ordonné prêtre le 26 mai 1934.

Philippe de la Trinité est provincial de la province de Paris durant la guerre mondiale ; il soutient son confrère Jacques de Jésus-Marie, qui hébergeait des enfants juifs et qui mourut en déportation à Mathausen. En 1944 il est nommé membre de l'Assemblée consultative provisoire et y siège jusqu'en septembre 1945. Il arrive à Rome en septembre 1952 : qualificateur puis consulteur du Saint-Office (jusqu'en 1973), professeur de dogme à la faculté théologique des Carmes déchaux, président de cette faculté et recteur du Collège international de l'Ordre. Il participe à la préparation du concile Vatican II comme consulteur de la commission pontificale de théologie. En 1960, sa santé l'oblige à interrompre son enseignement, mais il continue à écrire dans la mesure de son possible. A la suite d'une brusque et profonde aggravation de sa santé en octobre 1976, il est accueilli par l'institut séculier carmélitain Notre-Dame de Vie, à Venasque, et y meurt le 10 avril 1977, jour de Pâques.

---

<sup>6</sup> Par le Père Joseph de Sainte-Marie (Dominique Salleron), dans : DSAM, t. XII-1, 1984, col. 1328-1329.

L'œuvre de Philippe de la Trinité, surtout philosophique et théologique, est importante par l'acuité qu'il a portée à l'étude de certains problèmes : métaphysique de la substance, union hypostatique, péché de l'ange, etc. Ses écrits dénonçant le « *panchristisme naturaliste et évolutif* » de P. Teilhard de Chardin (S. J.) l'ont fait connaître d'un certain public.

Dans le domaine spirituel, sa pensée, à la fois classique et originale, repose sur la théologie thomiste de la rédemption et sur la voie d'enfance évangélique de Thérèse de Lisieux ; il aimait à montrer leur accord dans l'affirmation du primat de la miséricorde de Dieu. La réparation du péché étant impossible à l'homme, Dieu se l'est donnée à lui-même par l'Incarnation rédemptrice du Verbe. Mais la liberté humaine a le pouvoir de mettre cette œuvre en échec. Dieu désire nous voir recourir aux sources de sa miséricorde avec une audace sans borne, dans l'espérance et en vue de la charité. La voie spirituelle est ainsi tracée, Thomas d'Aquin offrant les bases dogmatiques et Thérèse de Lisieux l'exemple du parcours à accomplir. Philippe insistait volontiers sur le purgatoire : selon lui, le désir de Dieu n'était pas tant de nous y mettre pour nous purifier que de nous faire accomplir cette purification sur terre, afin de nous prendre dans sa gloire dès après notre mort (cf. son unique article dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, « Épreuves spirituelles », t. 4, surtout col. 923-25).

Bibliographie des œuvres dans *Ephemerides carmeliticae*, t. 29, 1978, p. 384-93, à la suite de l'étude de Joseph de Sainte-Marie, « L'œuvre et la pensée théologiques du Père Philippe de la Trinité », p. 313-83.

Notices nécrologiques dans :

*Doctor Communis*, t. 32, 1979, p. 102-08 ;

*Rivista di vita spirituale*, t. 33, 1979, p. 330-35.

Parmi les principales œuvres :

*Le P. Jacques, martyr de la charité. Témoignages présentés par...*, Paris, 1947.

*La doctrine de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus sur le purgatoire*, Paris, 1950.

*La rédemption par le sang*, coll. Je sais-Je crois, Paris, 1959.

*Le péché de l'ange. Peccabilité, nature et surnature*, en collaboration avec Ch. Journet et J. Maritain, Paris, 1961.

*Dieu de colère ou Dieu d'amour*, coll. Présence du Carmel, Paris, 1964.

*Teilhard de Chardin. Étude critique*, 2 vol., Paris, 1968.

*Thérèse de Lisieux, la sainte de l'enfance spirituelle, Une relecture des textes d'André Combes*, Paris, 1981 (à ajouter à la bibliographie indiquée supra).

Renvois dans le *Dictionnaire de Spiritualité* (DSAM) : t. 6, col. 646 ; t. 7, col. 1618 ; t. 10, col. 487.



# La théologie de la Rédemption selon saint Thomas d'Aquin : Justice et Miséricorde<sup>7</sup>

[21]

L'histoire de la théologie nous apprend que l'accord n'est pas pleinement réalisé entre les auteurs catholiques sur le rapport des attributs divins de justice et de miséricorde dans le mystère de la rédemption. On dit souvent qu'il faut chercher à les concilier, mais, Dieu étant simple, il nous paraît plus vrai de dire qu'il n'y a rien à concilier ; à nous de chercher à saisir de notre mieux l'harmonie transcendante d'une justice et d'une miséricorde qui sont à distinguer sans les séparer, comme à unir sans les confondre. Que

---

<sup>7</sup> (\*) *La Pensée catholique*, Paris, mai-juin 1978, n. 174, pp. 21-29. Texte original d'une communication présentée au « Congrès International Saint-Paul-de-la-Croix, Rome 13-18 octobre 1975 », sous le titre : « *La teologia della redenzione secondo san Tommaso d'Aquino* », et publié dans les actes du Congrès « *La Sapienza della Croce oggi* » Leumann (Torino). 1976, vol. I, p. 247-253.

Ecrits du même auteur sur la rédemption :

1. *Dieu de colère ou Dieu d'amour ?* article paru in *Etudes Carmélitaines*, volume *Amour et violence*, mai 1948, p. 84-162 (*Rédemption*, p. 105-122).

2. *La Rédemption par le sang*, Ed. Arthème Fayard, Coll. Je sais-Je crois, Paris, 1959. p. 121. – SIGLE = Rédemption.

3. *Le thomisme de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus en matière de rédemption*, in *La Vie Thérésienne*, Lisieux, octobre 1962, n. 8, p. 1-8.

4. *Dieu de colère ou Dieu d'amour ?* Ed. Desclée de Brouwer, Coll. Présence du Carmel, Paris-Bruges, 1964, p. 141 (*Rédemption*. p. 33-55).

pouvons-nous percevoir de cette harmonie providentielle en Jésus Rédempteur mourant et ressuscitant pour notre salut ?

Deux écueils sont à éviter : soit, d'une part, celui de voir dans le Christ une victime de la justice vindicative du Père, soit, d'autre part, celui d'exclure toute sorte de justice à l'avantage de la seule charité miséricordieuse. Ce sont ce Charybde et ce Scylla qui ont causé plus d'un naufrage doctrinal au cours de l'histoire. Prédicateur du carême de Notre-Dame de Paris, le P. Sanson s'est fait en 1927 l'avocat de la charité à l'exclusion de la justice (position incompatible avec le dogme catholique), tandis qu'au siècle précédent le P. Monsabré et Mgr d'Hulst avaient prêché un Christ innocent qui avait accepté de s'offrir [22] aux coups de la justice vindicative de son Père à notre place et par amour pour nous.<sup>8</sup>

#### JUSTICE.

Écoutons le P. Monsabré (1880 et 1881) : « *[Jésus] est le maudit par excellence, la malédiction faite homme* »

« *Dieu voit en lui comme le péché vivant [...]. A son aspect la justice divine oublie le vulgaire troupeau des humains et n'a plus d'yeux que pour ce phénomène étrange et monstrueux sur lequel elle va se satisfaire* ».

Et Mgr d'Hulst (1891) : « *C'est la justice qu'il fallait satisfaire d'abord. Tant qu'elle réclamait son dû, la miséricorde était liée et comme impuissante.* »

#### CHARITE.

Écoutons le P. Sanson (1927) : « *Singulière justice assurément que celle qui se paie sur l'innocent des méfaits du coupable [...]. Cette théorie procède d'analogies tirées des coutumes et du droit barbares.* »

---

<sup>8</sup> Voir les références de ces divers textes en *Rédemption*, p. 18 et 30, note 8.

« Non seulement le Christ nous donne une leçon de générosité : son rôle est bien autrement profond et essentiel » ; « il crée en nous l'obligation d'être généreux ».

« Le Christ ne se substitue pas à nous pour nous fournir une rançon, pour réparer un dommage, pour payer une dette à qui que ce soit, ce ne serait toujours là qu'un salut extérieur. Il fait infiniment mieux, il nous oblige à la vie de charité qui est la vie divine elle-même ».

Mais qu'enseigne donc saint Thomas d'Aquin sur ce point névralgique ?

J'ai médité de longues années la doctrine lumineuse de la *Somme théologique* sur la rédemption et j'ai lu également, de ce point de vue, tous les commentaires du grand Docteur sur la Sainte Ecriture, glanant aussi, çà et là, en d'autres de ses œuvres. C'est cette doctrine apaisante que j'ai toujours cherché à prêcher et à enseigner, comme à exposer dans mes publications. Je voudrais la présenter ici.

Or, après la parution de mon livre *La Rédemption par le sang*, fin 1959, l'un de mes jeunes confrères et amis, le P. Bonifacio Rossi, me demanda pourquoi je n'y avais jamais cité le saint Thomas des *Sentences* qui lui paraissait contredire partiellement la lecture que j'avais faite de l'ensemble de ses autres écrits. Pourquoi cette omission ? Mais tout simplement par suite d'un oubli dont je reconnaissais sans peine qu'il constituait une grave faute d'ordre méthodologique.

Qu'on n'aille pas pour autant me croire allergique *a priori* au commentaire des *Sentences*, car au sujet du péché de l'Ange je pense que c'est là que le Docteur angélique s'est, et de beaucoup, le mieux exprimé<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> Voir l'ouvrage en collaboration, Charles Journet, Jacques Maritain, Philippe de la Trinité, *Le péché de l'Ange, peccabilité, nature et surnature*, Beauchesne, Paris, 1961, p. 245.

Le P. Bonifacio Rossi vient de publier récemment [23] un article d'un très grand intérêt, intitulé « *Severità* » e « *Bontà* » *nella passione di Cristo* (S. T., III, q. 47, a. 3, ad 1m)<sup>10</sup>, article au cours duquel il interprète la *Somme théologique* à la lumière des *Sentences*. Je pense qu'il renverse et fausse ainsi des perspectives qui sont à respecter au point de vue historique, comme je le dirai ci-dessous, mais du moins avons-nous là un exposé très objectif de la doctrine de saint Thomas dans les *Sentences*, ce qui est précieux, et un problème intéressant d'exégèse thomiste est-il ainsi posé. Je retiens personnellement que saint Thomas a évolué en abandonnant sa position initiale sur le point de la justice vindicative s'exerçant à l'encontre du Christ puni pour l'humanité pécheresse qu'il représentait.

---

<sup>10</sup> *Ephemerides Carmeliticæ*, XXV [1974] 140-156.

# I. Le Commentaire des Sentences (livres III et IV, 1253-1255)

Donnons les textes suivants :

1. A l'objection affirmant que Dieu nous aurait mieux manifesté sa miséricorde en remettant les péchés sans satisfaction, saint Thomas répond :

« La miséricorde qui supprime la justice peut être plutôt qualifiée de sottise que de vertu (*magis stultitia quam virtus dici potest*) et ne convient donc pas du tout à Dieu. C'est pourquoi Dieu a voulu manifester son infinie miséricorde d'une manière telle qu'il ne fût en rien porté atteinte à sa justice. En quoi il nous a d'ailleurs manifesté sa miséricorde de manière plus abondante que s'il avait remis le péché sans satisfaction : il a ainsi exalté davantage notre nature et il a souffert la mort pour nous »<sup>11</sup>.

2. « Bien que le Christ n'eût aucune faute (à expier pour lui-même), le péché était néanmoins donné dans la nature humaine qu'il venait réconcilier avec Dieu et c'est pourquoi considéré comme le représentant de tout le genre humain pour lequel il venait satisfaire, le Christ supporta au titre d'une juste peine toutes les défaillances qu'il eut à connaître dans sa nature humaine (*et ideo in quantum consideratur ut gerens vicem totius naturæ in satisfaciendo pro ipsa, quidquid in natura humana habet ad defectum pertinens, rationem pœnæ justæ, in ipso etiam habuit*) »<sup>12</sup>.

3. Saint Thomas écarte absolument du Christ la double peine du damné, celle du dam et celle des sens, car « cette douleur rend le

---

<sup>11</sup> III Sent., d. 1, q. 1, a. 2, ad 4m (éd. Moos, Lethielleux, Paris, 1956, p. 16, n. 38)  
- la version est nôtre.

<sup>12</sup> III Sent., d. 15, q. 1, a. 1, ad 2m (éd. Moos, Lethielleux, p. 475, n. 20).

damné misérable, ce qui ne peut qu'être nié du Christ (*quod absit ut de Christo dicatur*) »<sup>13</sup>.

4. A qui objecte : « C'est la plus grande cruauté [de la part d'un père] que de livrer son Fils innocent. Or, le Christ était totalement innocent. Donc, [24] Dieu n'étant pas cruel, il paraît bien qu'il n'aura pas livré son Fils à la passion », il faut répondre : « Dieu le Père n'a pas livré son Fils à la mort, comme en le forçant à mourir (*quasi cogendo ipsum mori*) mais en lui donnant la bonne volonté de vouloir mourir ; il n'y a donc eu aucune cruauté de la part de Dieu »<sup>14</sup>.

5. « Par le baptême, l'homme est incorporé au Christ dont il devient membre. C'est pourquoi la peine que le Christ a supportée a valeur de satisfaction pour l'homme (*reputatur ipsi in satisfactionem*), car si un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui (*compatiuntur*), comme il est dit en 1 Co 12, 26. C'est pourquoi Dieu a puni ces péchés dans le Christ (*in Christo peccata illa punivit*) selon Isaïe 53, 6 : « *Il a fait retomber sur lui nos fautes à tous* »<sup>15</sup>.

Nous avons cité un peu longuement les *Sentences* pour faire ressortir que, dans le mystère de la rédemption, saint Thomas junior est déjà loin, d'une part, d'attribuer au Christ la souffrance de la damnation, comme il met déjà bien en relief, d'autre part, la surabondance de miséricorde au titre de laquelle le Sauveur nous a rachetés par ses souffrances et par sa mort. Sur ces deux points, le Docteur ne variera pas, mais, en nous basant sur les affirmations des textes 2 et 5 cités plus haut : « ... *rationem justæ pœnæ* ... » et

---

<sup>13</sup> III Sent., d. 15, q. 2, art. 3, q1a 3, sol. 3, ad 5m (éd. Moos, Lethielleux, p. 502, n. 104).

<sup>14</sup> III Sent., d. 20, art. 5, q1a 1, obj. 1, a et ad 1m (éd. Moos, Lethielleux, p. 624, n. 81. et p. 626, n. 89).

<sup>15</sup> IV Sent., d. 4, q. 2, a. 1, responsio ad secundam quæstionem, ad 1m (éd. Moos, Lethielleux, p. 168, n. 121).

« ...*Deus in Christo peccata illa punivit...* », nous pensons que le P. Bonifacio Rossi ne force pas la note en commentant ainsi le Commentateur des *Sentences* (nous traduisons de l'italien) :

« Dieu le Père a voulu punir dans le Christ le péché de l'humanité tout entière. Et la justice dont parle le Docteur angélique en diverses occasions<sup>16</sup> ne peut être que la justice vindicative de Dieu »<sup>17</sup>. - Précisons toutefois que nous sommes en désaccord avec cette exégèse de la *Somme théologique*. Nous y reviendrons. Mais, dans les *Sentences*, il s'agit bien de justice vindicative.

« La bonté divine n'atténue pas et ne supprime pas les exigences de la justice divine vindicative, mais fait en sorte que celles-ci soient satisfaites en rigueur de termes (*a rigore di termini*) et que l'humanité soit ainsi libérée de son péché »<sup>18</sup>.

Il est à noter au passage que sur le rapport de la sévérité de la justice vindicative et du châtement, l'auteur renvoie là sept fois à la II-II, qq. 157, 108 et 32 et une fois à la I-II, q. 46. Cette doctrine est incontestable au plan de la théologie morale à l'égard des coupables, mais peut-elle valoir pour le Christ Sauveur ? C'est le problème qui nous occupe. Nous répondons par la négative.

L'auteur que nous citons exclut bien évidemment que le Christ ait pu être [25] puni en tant que *singularis homo* (personne privée) et renvoie là justement à III, q. 7, a. 6, c., mais il ajoute aussitôt après :

« Si, au contraire, nous considérons le Christ en sa qualité de « *Caput Ecclesiae* », on doit admettre qu'il a été puni à notre place (*si deve ammettere che fu punito al nostro posto*). De fait le Christ a été constitué « représentant (*vicegerente*) de la nature humaine, dans l'acte de satisfaire pour elle (*nel soddisfare per essa*) et c'est pourquoi le châtement qu'il a subi pour nos péchés fut un juste châtement en lui aussi (*fu giusto anche in lui*) »<sup>19</sup>.

---

<sup>16</sup> Cf. entre autres III, q. 46, a. 1, ad 3m ; etc.

<sup>17</sup> Art. cit., p. 152, al. 2.

<sup>18</sup> Art. cit., p. 152, al. 3.

<sup>19</sup> Art. cit., pp. 154-155.

En conclusion de son article, le P. Rossi souligne bien que notre rédemption est avant tout (*innanzi tutto*) l'œuvre de l'amour divin miséricordieux et que Dieu est « l'Auteur de cette merveilleuse conciliation (*mirabile conciliazione*) entre la justice et la miséricorde », puis il ajoute peu après : « Mais c'est encore un amour de Dieu *sévèrement juste* (souligné dans le texte) à notre égard et à l'égard du Christ pour autant que celui-ci s'est fait notre « représentant » (*vicegerente*) devant Dieu qui n'a pas voulu « remettre le péché sans un châtiment [...] introduit par la justice de Dieu pour la sauvegarde de la gloire divine »<sup>20</sup>.

Il y a là en note un renvoi à III, q. 1, a. 1, ad 3m, mais ce texte n'est pas « ad rem » pour la solution de notre problème, car il y est seulement affirmé que le Christ pouvait assumer la nature humaine « *pœnalitati subiectum* » (c'est-à-dire soumise à des souffrances, conséquences historiques du péché), saint Thomas spécifiant bien là que le Christ ne pouvait pas assumer « le mal de la faute (*malum culpæ*). » - Or, seul le mal de la faute est susceptible d'un châtiment pour qui s'en est rendu coupable.

---

<sup>20</sup> Art. cit., pp. 155-156.

## II. Après le commentaire des Sentences

La chose ne fait pour nous aucun doute : après les *Sentences* saint Thomas a abandonné toute idée de justice vindicative s'exerçant de la part de Dieu à l'endroit du Christ Sauveur tenant la place des pécheurs. Pourtant, certes, saint Thomas professait le dogme catholique : le Christ a satisfait pour nous sur la Croix à la justice de Dieu, à sa justice vindicative. Comment cela ?

Le point névralgique de la solution est celui-ci : autre chose est de satisfaire à la justice vindicative, ce que le Christ a fait, - autre chose est de le faire au titre même de cette justice vindicative, en devenant la victime, ce qui n'a pas eu lieu pour le Christ. Quand sainte Thérèse de l'Enfant Jésus s'offrait en « victime d'holocauste à l'amour miséricordieux », en son acte d'offrande, elle exprimait excellemment l'intuition fondamentale de saint Thomas en matière de rédemption, à savoir que le Christ est mort pour nous victime de son amour miséricordieux.

[26]

Ce que sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte-Face écrivait d'elle-même vaut à plus forte raison du Christ Sauveur :

*« Je pensais aux âmes qui s'offrent comme victimes à la Justice de Dieu afin de détourner et d'attirer sur elles les châtiments réservés aux coupables, cette offrande me semblait grande et généreuse, mais j'étais loin de me sentir portée à la faire. « O mon Dieu ! m'écriai-je au fond de mon cœur, n'y aura-t-il que votre Justice qui recevra des âmes s'immolant en victimes ?... Votre **Amour Miséricordieux** n'en a-t-il pas besoin lui aussi ? [...] O mon Dieu ! votre Amour méprisé va-t-il rester en votre Cœur ? Il me semble que si vous trouviez des âmes s'offrant en Victimes d'holocaustes à votre Amour, vous les consumeriez rapidement, il me semble que vous seriez heureux de ne point comprimer les flots d'infinies tendresses qui sont en vous... Si votre Justice aime à se décharger, elle **qui ne s'étend que sur la terre**, combien plus votre Amour Miséricordieux désire-t-il **embraser** les âmes, puisque votre*

*Miséricorde s'élève jusqu'aux Cieux [cf. Ps 35, 5]... O mon Jésus ! que ce soit moi cette heureuse victime, consumez votre holocauste par le feu de votre Divin Amour !... »<sup>21</sup>.*

La doctrine thérésienne est en parfaite continuité avec la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Comme fond de tableau dogmatique, si j'ose ainsi m'exprimer, il convient d'avoir présent à l'esprit l'enseignement de la I<sup>a</sup> pars, q. 20, art. 4, c. : « *L'œuvre de la justice divine présuppose toujours l'œuvre de la miséricorde et se fonde sur elle* », enseignement également thérésien :

« *A moi, écrit sainte Thérèse de Lisieux, [le bon Dieu] a donné sa Miséricorde infinie, et c'est à travers elle que je contemple et adore les autres perfections divines !... Alors toutes m'apparaissent rayonnantes d'amour, la Justice même (et peut-être encore plus que toute autre) me semble revêtue d'amour... »<sup>22</sup>.*

L'on peut à bon droit considérer le *Compendium theologiæ ad fratrem Reginaldum Socium suum carissimum* comme le testament doctrinal de saint Thomas d'Aquin puisqu'il est de 1272-1273 (contemporain de la III<sup>a</sup> pars). Le chapitre 226 en est intitulé « *De defectibus assumptis a Christo* » et formule le principe de la solution donnée par le Docteur Angélique au problème qui nous retient :

« Du fait de son origine le Christ ne contracta aucune tache de péché, mais c'est volontairement qu'il fit siens les manques (non coupables) dérivant du péché originel, aussi bien ne doit-on pas dire qu'il contracta de tels manques, mais qu'il les assuma (*non habuit hos defectus contractos, sed magis assumptos*) [...]. Ainsi est-il bien évident que de tels manques ne se vérifient en lui au titre d'aucune nécessité, ni d'origine viciée, ni de justice (*neque justitiæ*) : il reste

---

<sup>21</sup> Manuscrit A, fol. 84 r<sup>o</sup> (*Œuvres complètes*, éd. Cerf/D.D.B., 1992, p. 212).

<sup>22</sup> Manuscrit A, fol. 83 v<sup>o</sup> (*Œuvres complètes*, éd. Cerf/D.D.B., 1992, p. 211).

donc à conclure qu'ils ne furent pas contractés, mais volontairement assumés »<sup>23</sup>.

### A - III<sup>a</sup> pars

[27]

a) *En la passion du Sauveur, Dieu manifeste à la fois et sa sévérité et sa bonté :*

« Livrer un homme innocent à la passion et à la mort contre sa volonté est impie et cruel ; or Dieu le Père n'a pas ainsi livré le Christ, mais il lui a donné de vouloir souffrir pour nous [par charité, in c.], en quoi Dieu nous a montré et sa sévérité, puisqu'il n'a pas voulu remettre le péché sans peine, ce que marque l'Apôtre en disant (Rm 8) : *Il n'a pas épargné son propre Fils* - et sa bonté en ce qu'il a donné un rédempteur (*satisfactorem*) à l'homme qui ne pouvait pas satisfaire suffisamment par une peine à endurer lui-même, ce que marque l'Apôtre en disant (ibidem) : *mais l'a livré pour nous tous*, et encore (Rm 3) : *Dieu l'a exposé instrument de propitiation par son propre sang moyennant la foi* (III, q. 47, a. 3, ad 1m).

b) *En ne lésant en rien sa justice, Dieu pouvait remettre tous les péchés par pure miséricorde, sans requérir aucune satisfaction pénale.*

Saint Thomas formule l'objection suivante : « la justice de Dieu exigeait que l'homme fût libéré du péché par la satisfaction de la passion du Christ, mais le Christ [...] se nierait lui-même s'il niait sa justice, étant lui-même justice ; il paraît donc impossible que l'homme eût pu être libéré autrement que par la passion du Christ ».

---

<sup>23</sup> Ed. Verardo, Roma, Marietti, 1954, chap. 226, p. 111, n. 472. - Voir encore les chapitres 227-232 sur la passion et la mort du Christ où rien ne rappelle la justice vindicative.

Renvoyons à notre livre *Rédemption*. Faute de pouvoir en reproduire toutes les citations, qui ne prétendaient pourtant pas être exhaustives, nous nous contenterons de rapporter trois textes fondamentaux de la III<sup>a</sup> pars et d'évoquer le commentaire de six versets de saint Paul.

Et voici la substance de la réponse : « Si Dieu avait voulu libérer l'homme du péché sans aucune satisfaction, il n'aurait pas lésé la justice [...] car Dieu n'a pas de supérieur et est lui-même le bien commun suprême de tout l'univers. C'est pourquoi, s'il remet le péché qui est une faute parce que commis contre lui-même, il ne fait injure à personne. Il en va de même de celui qui remet sans satisfaction une offense commise contre lui-même : il agit alors par miséricorde et non injustement (*misericorditer et non injuste*) (q. 46, a. 2, obj. 3 et ad 3m).

Nous sommes bien loin de la « sottise » (*stultitia*) évoquée dans le premier texte des *Sentences* cité ci-dessus.

c) *Si le Christ sauveur a satisfait pour nous à la justice de Dieu - et il l'a fait de manière surabondante - c'est au titre et à proportion d'une miséricorde surabondante.*

[28]

« La libération de l'homme par la passion du Christ a été en harmonie et avec sa miséricorde et avec sa justice ; avec sa justice, car par sa passion le Christ a satisfait pour le péché du genre humain, et l'homme a ainsi été libéré par la justice du Christ - avec aussi sa miséricorde car l'homme ne pouvait pas satisfaire par lui-même pour le péché du genre humain et Dieu lui a donné son Fils en satisfaction (Rm 3, 24) » (q. 46, a..1, ad 3m).

La suite du texte mérite d'être soulignée car elle nous livre la clef de la théologie de saint Thomas en matière de justice et de miséricorde : « *Et ce fut le fruit d'une miséricorde plus abondante que si Dieu avait remis les péchés sans satisfaction. C'est pourquoi nous lisons en Ep 2, 4-5 : « Mais Dieu qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, alors que nous étions morts par suite de nos fautes, nous a fait revivre avec le Christ »* (ibidem).

C'est donc au titre d'une *justice de miséricorde* que le Christ a satisfait pour nous à la justice vindicative de son Père, sans avoir jamais été la victime de celle-ci. C'eût été bien impossible. Le

Sauveur a souffert et est mort pour notre salut *victime de son amour miséricordieux*.

Sans *cette* miséricorde nous n'aurions jamais connu *cette* justice, et c'est bien la miséricorde qui domine et qui l'emporte, car - *fulget Crucis mysterium* - la justice s'exerce là en dehors et au-delà de ses propres exigences : *en dehors*, car elle ne peut *rien* contre l'innocent, - *au-delà*, car « la plus petite souffrance du Christ aurait suffi au rachat de tous les péchés de tout le genre humain » (q. 46, a. 5, ad 3m). Abîme de justice *dans et par* un abîme de surabondante miséricorde !

## **B - Commentaires de saint Paul**

In Rom., 3, 25-26 : « *Dieu a destiné le Christ Jésus à être instrument de propitiation, par son propre sang, moyennant la foi, pour montrer sa justice en vue de remettre les péchés précédents. Dans l'attente de Dieu pour montrer sa justice en ce temps : pour que lui-même soit juste et justifiant celui qui croit en Jésus-Christ.* » - Dans le long commentaire qu'il nous donne de ces versets, saint Thomas ne fait pas une seule fois mention de la justice vindicative. Il s'agit là de l'efficacité du sang du Christ pour la rémission de nos péchés. Ainsi nous apparaît la justice de Dieu, soit celle dont il est juste, soit celle dont il justifie les autres<sup>24</sup>.

In Rom., 8, 3 : « *En envoyant son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et en vue du péché, Dieu a condamné le péché dans la chair.* » - Dans ces commentaires, il n'est pas question une seule fois d'une chair maudite à notre place, au titre d'une vengeance divine, par suite de substitution. L'interprétation est simple : la chair qui peut souffrir est appelée semblable à la [29] chair du péché, car c'est par suite du péché que la souffrance est entrée dans le monde<sup>25</sup>.

---

<sup>24</sup> Ed. Cai, Marietti, Roma, 1953, nn. 310-312.

<sup>25</sup> Ed. Cai, Marietti, Roma, 1953, n. 608.

In Rom., 8, 32 : « Dieu n'a pas épargné son propre Fils mais l'a livré pour nous tous. » - « Dieu le Père, écrit saint Thomas, l'a livré à la mort en décidant l'incarnation rédemptrice et douloureuse, en inspirant à son humaine volonté l'amour de charité qui lui donnerait de subir sa passion de bon gré. C'est pourquoi il est également dit : « Il s'est livré lui-même pour nous » (Eph., 5, 2) »<sup>26</sup>.

In 2 Cor., 5, 21 : « Celui qui n'avait commis aucun péché, Dieu l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devenions justice de Dieu. » - Le beau commentaire de saint Thomas ne fait pas là la moindre allusion à une substitution pénale, au titre de la justice vindicative pour rendre raison de ce verset d'apparence paradoxale<sup>27</sup>. « Le Christ lui-même s'est fait notre justice (*Ipse factus est nobis justitia*, 1 Cor., 1, 30) »<sup>28</sup>.

In Gal., 3, 13 : « Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, devenu lui-même malédiction pour nous, car il est écrit : *maudit soit quiconque pend au gibet.* » - Saint Thomas répète là que le Christ est l'innocence même et qu'il s'est offert pour nos péchés. Le Sauveur nous a rachetés en étant lui-même le Prêtre et l'Hostie d'un sacrifice d'expiation. Il ne fut jamais maudit de Dieu<sup>29</sup>.

\*

Saint Thomas demeurera toujours le grand Docteur de la rédemption et, sans l'avoir jamais lu, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte-Face en a merveilleusement saisi et exprimé l'intuition fondamentale lorsqu'elle s'est offerte en victime d'holocauste à l'amour divin miséricordieux pour le salut des hommes.

---

<sup>26</sup> Ed. Cai, Marietti, Roma, 1953, n. 713 - la version est nôtre.

<sup>27</sup> Ed. Cai, Marietti, Roma, 1953, n. 201 et n. 202.

<sup>28</sup> Ed. Cai, Marietti, Roma, 1953, in fine.

<sup>29</sup> Ed. Cai, Marietti, Roma, 1953, n. 148 et n. 149.

# LA RÉDEMPTION PAR LE SANG

R. P. Philippe de la Trinité  
O.C.D.

Professeur de Théologie dogmatique  
Faculté de Théologie des Carmes Déchaux à Rome

Paris, Librairie Arthème Fayard, 1959  
Collection « Je sais-Je crois », n. 25

\*

Nihil obstat : Romæ, die 16 augusti 1959  
Fr. Melchior a S. Maria, O.C.D. Censor deputatus

Nihil obstat : Lovanii, die 12 augusti 1959  
Fr. Amatus a S. Familia, O.C.D. Censor deputatus

Imprimi potest : Romæ, die 31 augusti 1959  
Fr. Anasasius a SS. Rosario, O.C.D. Præpositus Generalis

Imprimatur : Parisiis, die 22 octobris 1959  
J. Hottot, Vicarius Generalis

\*

A la mémoire du R. P. Jacques de Jésus, O.C.D. (Lucien Bunel)  
mort à Linz, le 26 juin 1945, victime de sa charité pour les persécutés

Introduction	25
Chapitre I	
Miroirs déformants	31
Substitution pénale	35
Courroux du Père	41
Peines infernales ?	48
Réactions	57
Chapitre II	
Le dessein de l'Incarnation rédemptrice	61
Le péché originel	61
L'Incarnation et la Croix	71
Un secret d'amour	74
Dieu est apparu comme un homme	76
Dieu fait homme, rédempteur	79
Le Fils de Dieu, rédempteur	82
Le Christ en croix	84
Victoire sur le péché et sur le démon	85
La Résurrection et l'Ascension	87
La Résurrection	87
L'Ascension	91

---

*La suite du livre (chapitres 3 à 5 et conclusion)  
formera les feuillets 238-244.*

### Chapitre III

La satisfaction vicairie : primat de la miséricorde	3
Le Magistère de l’Eglise	4
Justice vindicative ? – Non	8
Quelques notions fondamentales	13
Péché et réparation	13
Pas d’anthropomorphisme	17
Satisfaction vicairie	20
Le Christ Jésus victime d’amour	23
En union avec son Père	23
Par obéissance	26
Obéissance d’amour	28
En toute liberté	30
Levez-vous et partons d’ici	32

### Chapitre IV

La satisfaction vicairie : justice et miséricorde	34
Le Christ Jésus propitiation pour nos péchés	34
Le nœud du mystère	34
Dieu pouvait sans injustice remettre toute satisfaction	36
L’injustice réparée dans la justice	37
Mystère de justice en rigueur de terme ?	38
Par surabondance de miséricorde	43
Souffrances de la Passion	47
Souffrances physiques, psychologiques et morales	48
Dans la paix et dans la joie	51
Quand l’exégèse est délicate	55
Le Serviteur souffrant	56
La déréliction	57
Pour montrer sa justice	59
Une chair semblable à celle du péché	61
L’acte de condamnation cloué à la croix	62
Dieu l’a fait péché pour nous	63
Devenu Lui-même malédiction pour nous	64
Dieu n’a pas épargné son propre Fils mais	
L’a livré pour nous tous	66

Chapitre V	
Le mérite, le rachat, le sacrifice	69
Oblation d'amour : le mérite	70
La charité, source de mérite	70
Le mérite du Christ, toujours infini de valeur	73
Le Christ, Chef du Corps mystique	76
Prix du sang : le rachat et l'acquisition	78
Le rachat	78
Acquisition et rédemption	83
Oblation et immolation : le sacrifice	86
Théologie du sacrifice	86
De l'Ancien au Nouveau Testament	88
Le sang de la Pâque	90
Le sang de l'Alliance	91
Le sang de l'expiation	92
Le Sacrifice par excellence	95
Voici l'Agneau de Dieu	98
Conclusion	
Dans l'amour de Dieu et la patience du Christ	102
Bibliographie	108
Table des matières	109

# INTRODUCTION

« *Les paroles du contemplatif doivent avoir pour objet, par-dessus tout, la passion du Christ.* »<sup>30</sup>

Saint Thomas d'Aquin

[9]

Comme l'a dit Bergson, « *nul n'est tenu de faire un livre* »<sup>31</sup>, et l'auteur de cet opuscule sur la Rédemption par le Sang n'a d'autre désir que d'être ici l'écho de son Maître, saint Thomas d'Aquin, car aucun théologien n'a pénétré ce mystère avec autant de profondeur et de sérénité. Sa doctrine est pourtant trop peu connue.

Saint Thomas était de taille à remplir les besognes divines, écrit Chesterton, car il était optimiste et croyait à la vie ; il aurait mérité de s'appeler saint Thomas du Créateur<sup>32</sup>. Oui, et c'est pourquoi il a si bien écrit du Rédempteur. La rédemption n'est-elle pas comme une nouvelle création de l'amour de Dieu, plus belle encore que la première ? « *Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance* » (Jn 10, 10). « *C'est la gloire de mon Père que vous portiez beaucoup de fruits* » (Jn 15, 8).

---

<sup>30</sup> (1) In Cant. Cant., alt. exp., IV, p. 635. - Les commentaires de saint Thomas sur le Nouveau Testament sont cités d'après la récente édition critique des PP. Dominicains chez Marietti, Turin. Pour l'Ancien Testament on se reporte à l'édition Vivès (Job, Psalm., Cant., Is. I-XL, vol. XVIII, 1889 ; Is XLI-LXVI, Jer., vol. XIX, 1876). - Seuls les textes traduits sont donnés entre guillemets, mais les références sont également indiquées pour les textes résumés ou brièvement commentés.

<sup>31</sup> (2) *La pensée et le Mouvant*, Alcan, Paris, p. 113.

<sup>32</sup> (3) Saint Thomas d'Aquin, version française de Maximilien Vox, Plon, Paris, 1935, pp. 121, 122, 129.

On admire à Florence la crucifixion de fra Angelico : sur la droite, saint François d'Assise contemple le côté ouvert du Sauveur ; sur la gauche, saint Thomas d'Aquin, prêt à écrire, la plume à la main, en contemple le visage. Parallèle suggestif que celui du Sage [10] de l'Université de Paris et du Poverello d'Assise, le stigmatisé de l'Alverne.

« *La doctrine qui se développe au XIII<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion dominicaine et franciscaine, écrit encore Chesterton, c'est le dogme des dogmes, l'article suprême du Credo... Ils y vont d'un même cœur et d'une même âme, l'homme des taillis, des vaux et des collines, l'homme de la nature qui fleurit, qui chante et qui gémit - et l'homme du bureau, du calame et de l'écrivoire. Ils ont ramené Dieu sur la terre* »<sup>33</sup>.

De nombreux écrivains et orateurs catholiques ont hélas ! perdu de vue le centre de perspective du mystère de la croix, l'amour miséricordieux ! Ils n'ont plus présenté sous son vrai jour ni dans son relief authentique le visage du Sauveur : ils l'ont déformé, au préjudice de trop d'âmes encore craintives devant le Crucifié, faute de pouvoir découvrir en Lui, dans son authenticité, le secret de la confiance, aux antipodes de l'angoisse et de l'agressivité. A ces âmes, le Rédempteur doit être rendu dans sa vraie lumière, celle où l'a bien saisi le Docteur Commun, nourri de l'Écriture et des Pères.

On ne trouvera pas ici, comme en réduction, un traité de la Rédemption, où la plupart des questions seraient envisagées de manière catéchétique, mais un ensemble de réflexions et de citations centrées sur *le Christ, victime d'amour miséricordieux*. Ces quatre mots, empruntés à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, rendent bien, en effet, le sujet que nous voulons traiter à l'école de saint Thomas.

---

<sup>33</sup> (4) Op. cit., pp. 10, 12.

Dans une brève première partie sont évoquées les erreurs visées : le Père n'exerçait aucune justice vindicative à l'égard de son Fils, Il n'était donc nullement courroucé contre Lui, et Celui-ci ne connut aucun sentiment de damnation (chap. I).

Le corps du sujet est traité en une seconde partie qui comprend les points suivants :

1) une vue synthétique du mystère, du péché originel au couronnement de l'ascension (chap. II),

2) la considération plus explicite de l'effusion du sang sous l'angle d'une analyse théologique (chap. III-V).

La rédemption revêt en Jésus-Christ l'aspect fondamental d'une *satisfaction vicaire* surabondante pour tous les péchés du genre humain<sup>34</sup>. Elle n'est pas affaire de justice vindicative, mais expression d'une charité (chap. III) qui englobe et informe une véritable justice, toute de miséricorde (chap. IV). La [11] rédemption revêt encore, non moins essentiellement, les aspects *d'oblation méritoire, de rachat et de sacrifice* (chap. V). - Tel peut être le cadre d'une théologie de l'effusion du sang.

Une conclusion le souligne brièvement : l'exigence du mystère du Christ est une exigence d'amour au sein du Corps mystique. « *Personne ne peut savoir combien le Christ nous a aimés* »<sup>35</sup> ; or, comme l'écrit saint Jean de la Croix, « *l'amour ne se paie que par l'amour* »<sup>36</sup>. Ainsi devons-nous coopérer à notre salut et à celui de nos frères, dans l'amour de Dieu et la patience du Christ.

---

<sup>34</sup> (5) Le Christ n'a pas satisfait pour ses péchés, mais pour les nôtres, d'où le terme théologique de satisfaction vicaire (du latin *vicarius*, lieutenant, celui qui tient la place d'un autre).

<sup>35</sup> (6) In Ephes., III, lect. 5, n. 180.

<sup>36</sup> (7) Saint JEAN de la CROIX, *Œuvres spirituelles*, traduction du P. GRÉGOIRE de SAINT-JOSEPH, O.C.D., éd. du Seuil, Paris, 1954, [*Cantique spirituel*, strophe IX, p. 731 ; *Cantique spirituel A*, strophe IX, § 6 : *Œuvres complètes*, Cerf, 1990, p. 392 ; *Cantique spirituel B*, strophe IX, § 7 : *Œuvres complètes*, Cerf, 1990, p. 1258].

[Le Père Philippe de la Trinité écrit erronément : « lettre XXII, p. 1086 », référence à la lettre à Mère Marie de l'Incarnation du 6 juillet 1591, où notre saint écrit la sentence célèbre : « Là où il n'y a pas d'amour, mettez de l'amour, et vous recueillerez de l'amour » (*Œuvres complètes*, Cerf, 1990, lettre 47, p. 1598)].

\*

« *L'élément principal de la doctrine de la foi chrétienne est celui de notre salut réalisé par la Croix du Christ* »<sup>37</sup>. Seul l'amour habilite le chrétien à pénétrer dans le mystère de son Rédempteur. Le mot de saint Jean l'Évangéliste prend ici toute sa force : « *Celui qui n'aime pas ne connaît pas Dieu, car Dieu est amour* » (1 Jn 4, 8). - Certaines citations de l'Écriture reviennent avec fréquence sous la plume de saint Thomas. Il ne faut pas s'en étonner : les mots de l'amour ne s'entendent bien que par le cœur et, pour lui, sont toujours nouveaux.

« *Cherchez par la lecture, vous trouverez par la méditation ; appelez par la prière et on vous ouvrira par la contemplation* »<sup>38</sup>.

Le mystère du Christ en croix commande finalement l'humilité du silence dans une adoration d'amour<sup>39</sup>.

---

<sup>37</sup> (8) In 1 Cor., I, lect. 3, n. 45.

<sup>38</sup> (9) « Quærite legendo et invenietis meditando ; pulsate orando et aperietur vobis contemplando » (GUIGUES II, PL 184, c. 476, cité par Dom CHEVALIER, O.S.B., *Les mots d'ordre de saint Jean de la Croix*, Desclée de Brouwer, 1934, p. 34, note 1).

[Cf. *La lettre sur la vie contemplative (L'échelle des moines)* de Guigues II le Chartreux, publiée dans la collection « Sources chrétiennes » (n. 163), Les éditions du Cerf, Paris, 2001, introduction et texte critique par Edmund Colledge et James Walsh, traduction par un Chartreux, réimpression de la première édition revue et corrigée. Le passage qui nous intéresse, au § 2, ne se trouve pas dans tous les manuscrits (SCh 163, p. 85 : appareil critique) et est cité par le *Catéchisme de l'Église Catholique* (n. 2654)].

<sup>39</sup> (10) Que soient ici profondément remerciés tous ceux qui ont collaboré, à des titres divers, à la rédaction du présent travail, en premier lieu et surtout le Carmel des Tre Madonne (Rome), puis le R. P. Baudoin de la Trinité, et deux de nos étudiants, le RR. PP. Jean de la Croix et Raymond de Jésus-Marie.

## CHAPITRE PREMIER : MIROIRS DÉFORMANTS

« *La passion du Christ fut une promotion, une exaltation,  
non une oppression* »<sup>40</sup>  
Saint Thomas d'Aquin

[13]

Une erreur foncière caractérise la déformation doctrinale du mystère de la rédemption que nous voudrions corriger : le Christ aurait souffert sur la croix au titre de la justice vindicative. Deux corollaires s'ensuivent : le courroux de Dieu le Père contre son Fils, et, en celui-ci, des peines analogues à celles des damnés.

Or, c'est faux, car il serait injuste et criminel de vouloir punir un innocent à la place de coupables. Innocent, bien plus l'innocence même, Jésus n'a jamais souffert ni du courroux de Dieu le Père, ni d'aucune sorte de damnation.

Nous citerons largement des textes déformant ainsi les traits du Rédempteur, et nous aurions pu, hélas ! être plus abondant sans la moindre difficulté. Bossuet, Bourdaloue, Massillon sont des chefs de file qu'imitent de leur mieux Gay, d'Hulst, Monsabré, d'autres encore. Des ouvrages reflétant cet enseignement garnissent les bibliothèques de communautés religieuses, paroisses, séminaires et cercles d'études. Les travaux de Rivière et de Richard ont eu,

---

<sup>40</sup> (1) In Io., XIII, lect. 1, n. 1734.

certes, d'excellents effets. Ils n'ont pas suffi, tant s'en faut, à dissiper l'erreur<sup>41</sup>.

[14]

Il serait souverainement injuste de juger les auteurs cités sur le seul vu des textes rapportés, car une erreur peut toujours se rencontrer en des écrits par ailleurs excellents. Mais l'erreur est l'erreur, fût-elle égarée dans le cortège des vérités les plus pures, et serait même là, en un sens, plus dangereuse encore qu'en compagnie d'autres erreurs. Si les passages qui ont été choisis ne sont pas tous également répréhensibles, l'impression qui s'en dégage n'en est pas moins fâcheuse dans la mesure où le Christ-Jésus nous y est présenté comme l'objet de la vengeance de son Père au cours de la passion. Cela fausse, pensons-nous, la perspective de la révélation en un point essentiel.

Pour mesurer à leur prix d'or les affirmations de saint Thomas d'Aquin, relatives aux aspects les plus délicats du mystère de la rédemption, rien ne vaut l'effet de contraste. D'un côté, convulsions, pessimisme ; de l'autre, sérénité, vigoureux optimisme. Pénétrez-vous un instant d'une mentalité agressive : un Dieu courroucé se venge contre son Fils de nombreux crimes dont Il est innocent, au point de provoquer en Lui des sentiments de déréliction et quasi de damnation..., vous n'apprécierez que mieux les affirmations tout opposées du Docteur angélique, pacifiantes, lucides et mesurées, sous le signe de l'amour miséricordieux : même dans la tristesse mortelle qu'Il endura au jardin des Oliviers, le Sauveur n'a jamais connu intérieurement le moindre « abandon » de son Père, fût-ce au niveau de sa sensibilité d'homme. Le Christ ne souffrit jamais de son Père.

---

<sup>41</sup> (2) Saluons avec joie la nouvelle édition de RICHARD, *Le dogme de la Rédemption*, Bloud & Gay, 1932, par VILLEPELET, sous le titre L. RICHARD, *Le mystère de la Rédemption*, Collection Bibliothèque de Théologie (série 1 - volume I), Desclée et Cie, Tournai, 1959, pp. VII-299. (Abréviation : RICHARD).

Saint Jean n'a pas écrit : Dieu est justice, Dieu est vengeance, mais « *Dieu est amour* » (1 Jn 4, 8).

Est-ce à dire que la justice n'ait aucune part dans l'œuvre de la rédemption ? Certes si, elle y est impliquée, et nous le maintenons contre les déviations de la théologie libérale, mais il faut bien l'entendre, car il y a justice et justice, justice commutative et justice distributive. Prenons garde aux confusions.

\* La justice commutative est une justice d'échange, l'on donne et l'on reçoit (*do ut des*). En rigueur de termes, elle ne se vérifie jamais de Dieu à la créature ni de celle-ci à Dieu, car, infiniment transcendant, Dieu est la source de tous les biens : « *Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu ?* » (1 Co 4, 7). Selon la belle et forte expression de saint Augustin<sup>42</sup>, reprise par le Concile de Trente, en couronnant les mérites des saints, Dieu couronne ses propres dons<sup>43</sup>. Quant au péché, il est bien nôtre, mais c'est un désordre, une privation, un néant d'être qui offense Dieu dans sa providence à notre égard sans l'atteindre tel [15] qu'Il est en soi. Le péché a durement atteint le Verbe fait chair en son âme et en son corps, mais il n'enlève rien à la perfection divine.

\* La justice distributive répartit les biens et les peines selon de sages proportions. Ainsi le prince juste en son gouvernement traitera-t-il ses sujets en fonction de leurs mérites et de leurs démérites, ainsi attribuera-t-il les plus hautes fonctions à ceux qui en sont les plus capables, sans se laisser influencer par l'acception des personnes. La justice distributive resplendit analogiquement dans les œuvres de Dieu et ne connaît d'autre règle supérieure que la Sagesse d'amour infinie qui ne doit de comptes à personne.

---

<sup>42</sup> [*De gratia et libero arbitrio*, § 15 (PL 44, 890-891) et *Tractatus in Ioannem*, III, 10 (PL 35, 1401).]

<sup>43</sup> (3) Denzinger, 810 (Abréviation : D) [DS 1548]. Voir I, q. 21, a. 1 et a. 3.

\* La justice vindicative qui implique un jugement de juste punition ressortit radicalement à la justice distributive. Elle ne peut s'exercer que sur des coupables, jamais sur des innocents, et doit donc être écartée des rapports du Père à son Fils, même au cours de la passion<sup>44</sup>. La justice divine resplendit-elle quand même en Jésus agonisant, flagellé et crucifié ? Oui, et très réellement, mais d'une autre manière, car c'est une justice qui est toute de miséricorde ; nous l'expliquerons plus loin à la suite de saint Thomas. Jésus souffre et meurt non pas pour ses propres péchés, mais pour ceux du genre humain. Il est victime de propitiation pour nos péchés, oui, mais au titre de l'amour miséricordieux, non de la justice vindicative.

---

<sup>44</sup> (4) Il n'est pas question de nier la justice vindicative de Dieu à l'égard des pécheurs, ni de nier que le Christ ait satisfait de manière surabondante aux exigences de cette justice vindicative à leur égard, mais il est essentiel de bien saisir que le Christ n'a pas pu satisfaire au titre de cette justice (*ex iustitia vindicativa*) : Il ne pouvait pas en être l'objet, Il ne pouvait pas être châtié à notre place, par manière de substitution. Les auteurs catholiques que nous critiquons savent bien certes, et ils le disent, que la rédemption est une œuvre d'amour et de miséricorde, mais hélas ! ils n'ont pas vu ou pas assez clairement exprimé que la justice qui s'y exerçait ne pouvait être, elle aussi, qu'une justice d'amour, - et nullement la justice vindicative.

## SUBSTITUTION PÉNALE

[LUTHER]

La thèse de la substitution du Christ aux pécheurs quant aux peines à encourir pour les péchés, au titre de la justice vindicative, dite le plus souvent thèse de la substitution pénale, est enseignée par Luther dans son commentaire de l'épître aux Galates. Le Christ a volontairement pris sur Lui tous nos péchés, comme s'Il les avait commis ; devenu pécheur, l'homme pécheur, la malédiction même, Il souffrit justement la peine de mort pour opérer notre salut, comme sous l'effet d'une condamnation divine.

[16]

« Lui-même certes est innocent, car il est l'Agneau de Dieu, immaculé, sans tache, mais parce qu'il porte les péchés du monde, son innocence est chargée de la culpabilité de tous ces péchés. Quels que soient les péchés que Moi, que Toi, que tous, nous avons commis et commettrons, ils sont aussi bien ceux du Christ (*propria Christi*) que s'il les avait commis. Somme toute, il faut que notre péché devienne le propre péché du Christ, sinon nous périrons pour l'éternité. D'impies sophistes out obscurci cette vraie connaissance du Christ que nous ont livrée Paul et les Prophètes »<sup>45</sup>.

« Comme selon la loi tout larron doit être pendu, le Christ dut donc aussi être pendu selon la loi de Moïse, parce qu'il tenait la place du pécheur et du larron, non pas d'un seul, mais de tous les pécheurs et de tous les larrons »<sup>46</sup>.

« Le Christ est vraiment devenu le Maudit selon la loi, non pour lui-même, mais pour nous, comme le dit saint Paul »<sup>47</sup>.

---

<sup>45</sup> (1) *In Epistulam Sancti Pauli ad Galatas Commentarium*, vol. XL, *opera Luther*, ed. Weimar, p. 435 (nous traduisons), cité et commenté par GRECH, *Theoriae ad explicandam redemptionem apud protestantes recentiores in Anglia cum doctrina catholica comparatae*, in *Doctor Communis*, Romæ, 1955 (II-III), p. 86.

<sup>46</sup> (2) *Ibidem*, p. 433.

<sup>47</sup> (3) *Ibidem*, p. 422.

Ainsi compris, le thème de la substitution pénale se retrouve hélas ! chez nombre d'auteurs catholiques, comme allant de soi du point de vue des intentions divines dans le mystère de notre rédemption. Il est alors un postulat qu'on ne discute pas.

### CHARDON

« Toutes les fois que je considère l'oblation que fait la divine mère de Jésus de son enfant, au Temple, et que j'entends les oracles tombés de la bouche du saint vieillard Siméon et de la prophétesse Anne, je sens mon cœur touché de pitié. Il me semble que les paroles de Siméon contiennent comme un refus de Dieu d'accepter le sacrifice que Marie lui fait. Mère ! cette tête est trop petite pour la couronne d'épines que je lui ai préparée. Ces épaules ne sont pas assez fortes pour porter le lourd fardeau de la Croix. Il n'y a pas assez de sang dans ces veines pour satisfaire ma justice. Ces mains sont trop délicates pour la dimension des clous qui les doivent percer. Ces bras, ces jambes ne sauraient s'adapter à la longueur et à la largeur de la Croix. Tout ce corps n'offre pas une surface suffisante aux coups de fouet dont il doit être déchiré. Rempportez cet enfant et, quand il aura atteint toutes les proportions et toutes les dimensions nécessaires pour que je puisse exercer pleinement ma justice, alors il sera temps de venir me le présenter »<sup>48</sup>.

### BOSSUET

« La plus douce consolation d'un homme de bien affligé, c'est la pensée de son innocence ; et parmi les maux qui l'accablent, au milieu des méchants qui le persécutent, sa conscience lui est un asile (...). JESUS, l'innocent JESUS, n'a pas joui de cette douceur dans sa Passion (...). Parmi tant de honte et tant de tourments, il ne lui est pas permis de se plaindre, ni même de penser en sa conscience qu'on le traite avec injustice. Il est vrai qu'il est

---

<sup>48</sup> (4) *La Croix de Jésus*, Lethielleux, Paris, nouvelle édition, 1895, tome I, pp. 154-155.

innocent à l'égard des hommes ; mais que lui sert de le reconnaître, puisque son Père, d'où il espérait sa conso-[17]-lation, le regarde lui-même comme un criminel ? C'est Dieu même qui a mis sur JESUS-CHRIST seul les iniquités de tous les hommes. »

« Baissez, baissez la tête : vous avez voulu être caution, vous avez pris sur vous nos iniquités ; vous en porterez tout le poids : vous payerez tout du long la dette sans remise, sans miséricorde »<sup>49</sup>.

« (...) Son Père l'a livré par un sentiment de justice ; Judas, par un motif d'intérêt (...) ». – « (...) (Jésus) s'étant chargé volontairement des iniquités du monde, la justice de son Père a voulu les venger sur sa personne (...) »<sup>50</sup>.

### MASSILLON

« (...) L'âme sainte du Sauveur dans son agonie (...), cette âme plus pure et plus sainte que toutes les intelligences célestes, se voit tout d'un coup souillée de toutes nos iniquités ; de sorte qu'avec les yeux d'une pudeur divine, elle voit sur elle-même les plus honteuses impudicités des pécheurs ; avec les yeux de sa clémence, elle se voit noircie de leurs haines et de leurs fureurs ; avec les yeux de la plus vive religion, elle se voit flétrie de leurs impiétés et de leurs blasphèmes ; en un mot, elle se voit souillée de tous leurs vices (...). Ah ! elle voudrait bien détourner du moins l'innocence de ses regards, de cet objet affreux ; mais la justice de son Père la force de s'en occuper et l'y applique comme malgré elle : c'est une lumière rigoureuse qui la suit, et qui ne lui permet pas d'épargner un seul moment à ses regards intérieurs toute l'ignominie dont elle est couverte ; et sans doute qu'elle eût expiré sous la rigueur de ces

---

<sup>49</sup> (5) *Œuvres oratoires de Bossuet*, éd. Lebarq, Desclée de Brouwer, Lille-Paris 1891, tome III, *Carême des Minimes. Pour le Vendredi-Saint 26 mars 1660*, pp. 362-363, 364.

<sup>50</sup> (6) *Ibidem*, tome V, *Carême de Saint-Germain. Pour le Vendredi-Saint 23 avril 1660*, pp. 205, 206. - Voir *Œuvres complètes de Bourdaloue*, Gautier Frères et Cie, Besançon, 1823, tome IX, *Exhortations, tome second, Le crucifiement et la mort de Jésus-Christ*, pp. 167, 168-169.

épreuves, si la justice de son Père ne l'eût réservée à des tourments plus longs, et à un sacrifice plus éclatant ».

« Père juste ! fallait-il encore du sang à ce sacrifice intérieur de votre Fils ? n'est-ce pas assez qu'il doive être répandu par ses ennemis ? et faut-il que votre justice se hâte, pour ainsi dire, de le voir répandre ! Voilà jusqu'où ce Dieu, que nous croyons si bon, pousse pourtant sa vengeance contre son propre Fils, qu'il voit chargé de nos crimes »<sup>51</sup>.

## AVRILLON

« *Jésus abandonné de son Père.* Ce n'est pas ici l'endroit le moins touchant et le moins douloureux de la passion anticipée de l'esprit et du cœur que Jésus-Christ endura dans le jardin des Oliviers avant de répandre son sang et de mourir sur le Calvaire. Jugez de l'excès de cette douleur par celle qu'auroit un fils unique qui, persécuté et outragé de toute la terre, quoique innocent, et digne d'être aimé des cœurs les plus farouches et les plus barbares, se verrait près de souffrir les plus cruels supplices et la mort la plus injuste et la plus infâme ; qui dans cette extrémité auroit recours à un père tout-puissant qui pourrait le délivrer et le faire triompher de ses ennemis : et que ce père, loin de prendre son parti et de lui donner un asile, l'abandonneroit malgré ses prières et ses larmes, et lui enverroit prononcer lui-même l'arrêt de cette mort »<sup>52</sup>.

[18]

## MONSABRÉ

« Dieu a trouvé dans son Christ ce qu'il aurait en vain cherché dans les autres victimes : le péché à châtier... Dieu voit en lui comme le péché vivant... Et pénétrée de l'horreur que l'iniquité inspire à la Sainteté divine, sa chair sacrée devient à notre place un objet maudit... C'était l'homme, l'homme universel, substitué aux

---

<sup>51</sup> (7) *Œuvres de Massillon*, Firmin-Didot frères, Paris, 1843, tome I, pp. 518, col. 2 - 519, col. 1 - 520, col. 2.

<sup>52</sup> (8) *Conduite pour passer saintement le temps du Carême*, Perisse, Lyon-Paris, éd. augmentée, 1840, pp. 93-94.

pécheurs de tous les lieux et de tous les temps, l'homme humanité. A son aspect, la justice divine oublie le vulgaire troupeau des humains, et n'a plus d'yeux que pour ce phénomène étrange et monstrueux sur lequel elle va se satisfaire. Epargnez-le, Seigneur ; c'est votre Fils. - Non, non, c'est le péché ; il faut qu'il soit châtié ».<sup>53</sup>

« C'est le maudit par excellence, la malédiction faite homme, selon l'énergique expression de l'Apôtre »<sup>54</sup>.

#### d'HULST

« C'est la justice qu'il fallait contenter d'abord. Tant qu'elle réclamait son dû, la miséricorde était liée et comme impuissante, Dieu a donc commencé par faire justice... C'est ici que s'épaissit l'ombre du mystère. Une substitution est décidée qui va mettre le saint, à la place du coupable »<sup>55</sup>.

#### MAUCOURANT

« La justice aura des revanches terribles. La part la moins dure sera subie par l'homme ; un autre, homme pour souffrir, Dieu pour expier suffisamment, Homme-Dieu pour être médiateur entre l'homme et Dieu, supportera tout le poids des divines vengeances (...). Il est au jardin des Oliviers, agonisant sous le poids de nos péchés et de la Justice de son Père »<sup>56</sup>.

---

<sup>53</sup> (9) *Carême de 1881, 49<sup>e</sup> conférence*, citée par RIVIÈRE, *Le Dogme de la Rédemption*, Gabalda, 4<sup>e</sup> éd., 1931, p. 242.

<sup>54</sup> (10) *Carême de 1880, 47<sup>e</sup> conférence*, RIVIÈRE, *ibidem*, p. 242.

<sup>55</sup> (11) *Carême de 1891, Retraite Pascale, Vendredi-Saint*, cité par RIVIÈRE, *ibidem*, p. 234. - Voir CORNE, *Le mystère de Jésus-Christ*, Delhomme et Briguet, Paris-Lyon, vol. IV, *Le sacrifice de Jésus*, p. 101, et TESNIÈRES, *Somme de la Prédication Eucharistique, Le Cœur de Jésus-Christ, Livre premier, La Révélation évangélique du Sacré-Cœur*, Œuvres eucharistiques, Paris, pp. 189, 207, 211, 212, 213.

<sup>56</sup> (12) *La vie d'intimité avec le bon Sauveur*, Mazon frères, Nevers, 1897, p. 23. - Voir LE CAMUS, *Vie de N. S. Jésus-Christ*, Vromant & Cie, Bruxelles-Paris, édition illustrée, 1897, p. 389.

## PARRA

« De science divine, (Jésus) connaît la malice profonde du péché, le mal de Dieu, son ennemi personnel et qui, de lui-même, provoque la vengeance divine. Il apprécie avec justesse le droit divin de haute justice contre lui, il sait qu'il faut qu'il soit frappé ; il n'ignore rien des ressources de Dieu quand il veut se venger. Sachant tout cela, il se voit, lui, le pécheur universel, lui, le péché des hommes, en face d'un Dieu décidé à exiger jusqu'au bout sa vengeance. Rien ici que de vrai ; rien que de parfaitement juste ; il l'a voulu, du premier instant où il s'est follement offert à suppléer à l'insuffisance de l'expiation humaine. Me voici, ô Dieu juste, frappez-moi ! Et Dieu, dès maintenant, frappe »<sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> (13) *L'Évangile du Sacré-Cœur, V Gethsémani*, éd. Apostolat de la Prière, Toulouse, 1931, pp. 43-44.

## COURROUX DU PÈRE

[19]

[CALVIN]

Calvin admet, lui aussi, la thèse de la substitution pénale.

« Notre absolution a consisté en ceci, écrit-il, que l'obligation de subir une peine a été transposée sur la tête du Fils de Dieu. Cette compensation est à retenir avant tout, en effet, pour ne pas trembler de crainte et n'être pas anxieux notre vie durant, comme si nous étions menacés de la juste vengeance de Dieu que prit sur lui-même le Fils de Dieu »<sup>58</sup>.

Dieu s'est justement vengé sur Dieu fait homme :

« Il n'aurait servi de rien à notre rédemption que le Christ ne fût mort que d'une mort corporelle, mais il était précieux qu'il sentit en même temps la sévérité de la divine vengeance, et que répondant pour nous devant la justice de Dieu il satisfit ainsi à son juste jugement »<sup>59</sup>.

Dans une telle perspective on peut et doit parler de l'hostilité ou du courroux du Père contre son Fils, Ces expressions traduisent encore l'exercice de la justice vindicative à l'égard du Sauveur Lui-même, à cause de nos péchés.

NOUET

« Si Jésus regarde son Père, sa colère l'effraie. » - « ( ... ) Dans son extrême détresse, (il) est à genoux comme un pauvre criminel qui attend l'arrêt de sa mort et qui tâche d'en adoucir la rigueur. Il se met dans la posture la plus humble pour fléchir la colère de son Père ; et, comme il la voit inexorable, et qu'il sait qu'il faut mourir, son cœur terriblement alarmé et épouvanté de la multitude effroyable des maux qui lui sont représentés, se divise comme en

---

<sup>58</sup> (1) *Institutio christianæ religionis*, cap. XVI, *Opera Calvini*, Braunschweig, 1864, col. 382, cité et commenté par GRECH, art. cit., p. 88.

<sup>59</sup> (2) *Ibidem*, col. 376.

deux parts, l'une fuit la mort avec horreur et l'autre la veut avec une résolution invincible. L'une tremble sous les fléaux de la colère de Dieu, l'autre les regarde avec respect et les accepte. L'une craint les tourments, l'autre les désire. Chacune le tire de son côté avec tant de violence qu'il succombe et souffre des convulsions mortelles ; tout lui est un cruel martyr jusqu'à lui-même, car il fait sur lui-même des efforts qui font défaillir toute sa nature, et qui le feraient cent fois mourir, s'il ne le soutenait par sa puissance infinie »<sup>60</sup>.

### BOSSUET

« Il fallait que tout fût divin dans ce sacrifice : il fallait une satisfaction digne de Dieu, et il fallait qu'un Dieu la fit ; une vengeance digne de Dieu, et que ce fût aussi Dieu qui la fit (...) ».

[20]

« Le visage de Dieu sur ceux qui font mal » : c'est-à-dire le visage de la justice. Dieu montre à son Fils ce visage, il lui montre cet œil enflammé : il le regarde, non de ce regard qui ramène la sérénité, mais de ce regard terrible « qui allume le feu devant soi » (...), dont il porte l'effroi dans les consciences ; il le regarde enfin comme un pécheur, et marche contre lui avec tout l'attirail de sa justice. Mon Dieu, pourquoi vois-je contre moi ce visage dont vous étonnez les réprouvés ? (...). Je ne vois plus qu'un Dieu irrité (...) »

« (...) L'homme JESUS-CHRIST a été plongé sous les coups redoublés et multipliés de la vengeance divine (...). (Dieu) rejetait son Fils, et il nous ouvrait ses bras : il le regardait en colère, et il jetait sur nous un regard de miséricorde (...). Sa colère se passait en se déchargeant ; il frappait son Fils innocent luttant contre la colère de Dieu. C'est ce qui se faisait à la croix ; jusqu'au temps que le Fils

---

<sup>60</sup> (3) *Nouveau Cours de Méditations (selon la méthode de saint Ignace) sur la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Briguet, Paris, nouvelle édition, tome II, pp. 206, 206-207.

de Dieu, lisant dans les yeux de son Père qu'il était entièrement apaisé, vit enfin qu'il était temps de quitter le monde »<sup>61</sup>.

« Un Dieu qui se venge sur un Dieu, un Dieu qui satisfait à un Dieu, qui pourrait approfondir un si grand abîme ? (...). Apprenons premièrement du divin Apôtre quelles armes tient en main le Père, quand il marche contre Son Fils. Il est armé de son foudre, je veux dire de cette terrible malédiction qu'il lance sur les têtes criminelles. »

« Il y a un autre visage que Dieu tourne contre les pécheurs (...) visage terrible et épouvantable, le visage de la justice irritée, dont Dieu étonne les réprouvés (...). Son Père lui paraît avec ce visage ; il lui montre cet œil enflammé ; il lance contre lui ce regard terrible « qui allume le feu devant soi » (...). Il le regarde enfin comme un criminel, et la vue de ce criminel lui fait en quelque sorte oublier son Fils »<sup>62</sup>.

« C'est un prodige inouï qu'un Dieu persécute un Dieu, qu'un Dieu abandonne un Dieu ; qu'un Dieu délaissé se plaigne, et qu'un Dieu délaissant soit inexorable : c'est ce qui se voit sur la croix (...). (Jésus) porte le dédain d'un Dieu, parce qu'il crie et que son Père ne l'écoute pas ; et la colère d'un Dieu, parce qu'il prie et que son Père ne l'exauce pas ; et la justice d'un Dieu, parce qu'il souffre et que son Père ne s'apaise pas. Il ne s'apaise pas sur son Fils, mais il s'apaise sur nous. Pendant cette guerre ouverte qu'un Dieu vengeur faisait à son Fils, le mystère de notre paix s'achevait (...) »<sup>63</sup>.

## MASSOULIÉ

« Pour comprendre en peu de mots toute l'étendue de sa Passion et ce que David a renfermé dans un seul verset d'un Psaume, je me représente Jésus-Christ en croix qui se plaint à son

---

<sup>61</sup> (4) Op. cit., tome III, *Carême des Minimes. Pour le Vendredi-Saint 26 mars 1660*, pp. 379, 382, 383.

<sup>62</sup> (5) Ibidem, *Carême des Carmélites. Pour le Vendredi-Saint 15 avril 1661*, pp. 734-735, 737.

<sup>63</sup> (6) Ibidem, tome IV, *Carême du Louvre. Pour le Vendredi-Saint 7 avril 1662*, pp. 286-287.

Père, et qui, repassant ses plus grandes souffrances, lui dit : Vous savez, Père éternel, que dans le Jardin des Oliviers je vous adressai ma prière avec toute l'humilité possible, et que je vous demandai qu'il vous plût d'éloigner ce calice de moi : *Cependant vous m'avez repoussé* (Ps 88, 17), et vous avez rejeté ma prière »

« Enfin, ce qui m'afflige le plus, et qui me remplit d'une douleur inexplicable, c'est que vous ne me regardez plus qu'avec colère (*Tu autem iratus es cum Christo* : Ex Hebr.) et que vous me faites souffrir tout le poids de votre indignation. Hélas ! Père éternel, quelle est la raison qui vous oblige d'abandonner ainsi votre propre fils ? *Ut quid dereliquisti Me ?* Cependant [21] il fallait que le Père éternel exerçât cette justice sur son Fils (...) et que ses souffrances et ses tourments ne finissent qu'avec sa vie »<sup>64</sup>.

## WISEMAN

« Ce n'est pas la crainte d'être immolé, comme un agneau, pour effacer le péché, qui oppresse son cœur ; mais l'horreur d'être chassé, comme le bouc émissaire chargé de tous les crimes de l'univers (...). Porteur d'un tel fardeau, il devient nécessairement un objet de colère pour son Père Eternel, si aimé ! Lui, le plus fidèle, le plus aimant des fils ; lui, qui avait toujours eu la même volonté que son Père, qui, dans sa vie mortelle, avait présenté le modèle le plus sublime de l'obéissance et de la docilité ; lui, qui à cette heure va souffrir, afin de donner le premier à tous l'exemple de l'obéissance jusqu'à la mort, le voilà sous le poids du courroux, pour ne pas dire plus, du plus tendre des Pères ! Oh ! quelle cause insurmontable de frayeur ! Qui s'étonnerait qu'il eût tremblé dans un tel état, qu'il eût hésité devant un tel changement ? »<sup>65</sup>.

---

<sup>64</sup> (7) *Traité de l'amour de Dieu*, Goemaere, Bruxelles, nouvelle édition, 1866, pp. 489-491. - Voir MASSILLON, op. cit., p. 517, col. 1 et GROU, *Manuel des âmes intérieures*, Lecoffre, Paris-Lyon, nouvelle édition, 1880, pp. 316, 317.

<sup>65</sup> (8) *Méditations sur la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ*, traduction de l'anglais par l'abbé CAUDRON, Aubanel, Avignon, 1900, p. 48.

## FABER

« Y a-t-il de la cruauté en Dieu ? Non ! la justice infinie est aussi éloignée de la cruauté que peut l'être l'amour. Cependant c'était le Père, celui qui représente toute bonté, toute indulgence, toute douceur, toute patience, toute paternité dans le ciel et sur la terre, qui choisit le moment de la torture la plus cruelle, celui où la tempête des agonies créées commençait à fondre de la manière la plus impitoyable, parce qu'elle était alors presque épuisée, qui choisit, disons-nous, ce moment pour crucifier de nouveau, du crucifiement intérieur le plus épouvantable, le Fils de ses éternelles complaisances (...). (Marie) abandonna le Fils au Père. Elle sacrifia l'amour de la Mère au devoir de la Fille (...). Elle voyait Jésus abandonné. Elle entendit le cri de l'âme nouvellement crucifiée de Jésus, percée au vif par cette nouvelle invention de la justice de son Père. Et elle ne désira pas qu'il en fût autrement. Elle voulut qu'il fût abandonné si c'était la volonté du Père. C'est pourquoi, d'un consentement inébranlable et spontané, elle voulut qu'il fût abandonné »<sup>66</sup>.

## GAY

« (...) Emule fervente de son saint Fils, (Marie) s'offre avec lui, comme lui, en lui ; dans un sentiment et un respect inexprimables des droits de Dieu, de ses décrets, de ses voies ; de sa justice et de ce qu'elle réclame ; de sa colère et de ce qui la traduit ; de ses vengeances et de ce qu'elles opèrent (...). Sans réserve aucune, elle s'abandonne aux mains hostiles et irritées du créancier divin qui, [22] présentement inexorable, exige de son débiteur jusqu'au dernier denier, et que la seule et complète effusion du sang peut satisfaire. »

---

<sup>66</sup> (9) *Le Pied de la Croix, ou Les douleurs de Marie*, Téqui, Paris, nouvelle édition, 1915, pp. 310-311. L'auteur poursuit : « Nul n'aurait songé qu'une âme humaine pût contenir autant d'amour qu'elle (Marie) en répandit alors sur Jésus (...) (Son cœur) se précipita dans l'âme de Jésus, comme s'il voulait remplir de lui-même le vide immense que l'abandonnement du Père y avait ouvert ».

« (...) Jésus devient le suppôt volontaire et réel de toute l'iniquité humaine, le réceptacle conscient de toute la fange humaine, l'égoût de toute la création (...). »

« C'est en cette qualité et dans la vérité de cet état de pécheur qu'il se présente à son Père, à la justice, à la sainteté, et forcément à la colère, aux revendications et aux malédictions de son Père et cela, comme étant en tout notre semblable et revêtu de toutes nos infirmités aussi réellement que de nos crimes. »

« Je vous assure que si Jésus n'a pu cesser et n'a pas cessé un instant d'être en lui-même l'objet des complaisances du Père et de la dilection infinie de Dieu, cependant, en tant qu'il avait pris sur lui nos crimes, en tant qu'il s'était fait le lieu, le réceptacle et le trésor de nos iniquités ; en tant qu'il représentait le mal universel, il n'avait pas l'ombre d'un droit à l'ombre d'une miséricorde, et je ne crois pas qu'on soit téméraire en disant que dans cette heure dévorante de sa Passion, cette ombre miséricordieuse ne l'a pas un moment rafraîchi. Du côté des démons et des hommes, tout a été inique et excessif dans la Passion de Jésus. Du côté de Dieu, tout n'a été que juste, mais d'une justice sans mitigation et absolument rigoureuse (...). Regardez-la donc cette âme sacrée, bénie, toute pure et toute sainte, ayant pour le mal une antipathie comme infinie, aimant Dieu aussi comme jamais ne l'aimeront tous les Séraphins réunis, comme jamais ne l'aimera Marie ; regardez-la devant ce Dieu soulevé ; aux prises avec ce Dieu irrité, hostile, armé en guerre, livrant bataille (...) »<sup>67</sup>.

---

<sup>67</sup> (10) *Conférences aux Mères Chrétiennes*, Oudin, Poitiers-Paris, 1877, tome II, 42<sup>e</sup> conférence, p. 228 ; 58<sup>e</sup> conférence, pp. 514, 515 ; 59<sup>e</sup> conférence, pp. 523-524. - Voir MESCHLER, *Méditations sur la vie de N.S.J.C.*, traduction de l'allemand par MAZOYER, Lethielleux, Paris, 3<sup>e</sup> éd., 1892, tome III, p. 92. - Voir Mgr d'Hulst, *Conférence de Notre-Dame*, 1891, pp. 331 et ss., cité par Bouëssé, O. P., *Théologie et sacerdoce*, Collège Théologique Dominicain, Chambéry, 1938, pp. 83-84. On trouvera là d'autres textes du même genre justement réprouvés par l'auteur.

## JOSEFA MENENDEZ

« Je M'offris pour accomplir l'œuvre de la Rédemption du monde. Au même instant, Je vis s'appesantir sur Moi tous les tourments de la passion : les calomnies et les insultes (...). Toutes ces douleurs se pressèrent à mes yeux en même temps que la multitude des offenses, des péchés et des crimes qui se commettraient à travers les siècles... Non seulement Je les vis, mais J'en fus revêtu... et sous ce fardeau d'ignominies, Je dus Me présenter à mon Père Très Saint pour implorer Miséricorde. Alors Je sentis fondre sur moi la Colère d'un Dieu offensé et irrité, et Je M'offris en caution, Moi, son Fils, pour calmer son courroux et apaiser sa Justice »<sup>68</sup>.

## LONGHAYE

« Oui, oui, ne craignons rien pour la dignité de Jésus, n'énervons pas l'Évangile. Jésus a peur. Et pour qui, et de quoi ? Tout d'abord pour lui-même et de sa Passion imminente (...). De quoi encore a-t-il peur ? De la justice, de la colère de Dieu, Il les apprécie comme personne ; il en sent sur lui tout le poids et il [23] en frémit dans tout son être (...) ».

« (...) Que souffre Jésus, le pénitent universel et le pécheur universel tout ensemble ? Quelle contrition que la sienne ! (...). Je m'explique son épouvante. Pour moi, à ma place, il tombe, il se jette, responsable et victime, entre les mains du Dieu vivant. Conséquent avec son rôle, avec lui-même, il veut expérimenter, jusqu'au fond de l'âme, que cela est horrible (...). Ayant détourné sur lui-même la divine colère, il trouve convenable et juste d'en ressentir l'effroi »<sup>69</sup>.

---

<sup>68</sup> (11) *Un appel à l'amour, Le message du Cœur de Jésus au monde et sa messagère Sœur Josefa Menendez*, éd. Apostolat de la Prière, Toulouse, 1944, p. 402.

<sup>69</sup> (12) *Retraite annuelle de huit jours d'après les exercices de saint Ignace*, Casterman, Paris-Tournai, 5<sup>e</sup> éd., pp. 435, 438. - Voir PINARD de la BOULLAYE, *La Personne de Jésus, conférences de Notre-Dame de Paris* (année 1933), Spes, Paris, 1933, pp. 183, 184-185, et WILLAM, *La vie de Jésus*, traduit de l'allemand par M. GAUTIER, Salvator-Casterman, Mulhouse-Paris-Tournai, 2<sup>e</sup> éd., 1935, p. 488. - Voir

## PEINES INFERNALES ?

[CALVIN]

« Expliquant l'article du symbole de la foi « *le Christ descendit aux enfers* », Calvin examine les deux explications les plus répandues de son temps : ou bien le Christ a été enseveli, ou bien il est descendu aux limbes pour annoncer la rédemption aux âmes des patriarches. Il rejette la première comme tautologique, la seconde comme fabuleuse. Son interprétation est la suivante. Si le Christ était mort de mort corporelle seulement, seuls nos corps eussent été rachetés, ce qui est impossible ; pour que nos âmes fussent rachetées, il était nécessaire que le Christ souffrît aussi la peine qui les menaçait à cause du péché, c'est-à-dire la peine de la mort éternelle. « *Il est descendu aux enfers* » signifie donc pour Calvin que le Christ a souffert pour nous les horreurs de la mort éternelle »<sup>70</sup>. « Ainsi fallut-il que le Christ luttât comme corps à corps avec les troupes infernales et l'horreur de la mort éternelle (...) Si donc il est dit être descendu aux enfers, rien d'étonnant à ce qu'il ait enduré la mort infligée aux scélérats par un Dieu courroucé »<sup>71</sup>.

A des degrés divers, auteurs et orateurs catholiques parleront aussi de peines infernales au sujet du Christ Rédempteur. D'aucuns affirmeront une sorte de peine du dam, désespoir compris.

---

aussi le sonnet de LATHOUD, *La vengeance de Dieu*, dans *Ce Sang sur Nous...!*, Points & Contrepoints, Paris, 1951, p. 72. - Voir encore, mais de manière beaucoup plus atténuée, le livre de méditation, par ailleurs excellent, du P. GABRIEL de SAINTE MARIE-MADELEINE. *Intimité divine*, traduit de l'italien, Monastère des Carmélites Déchaussées, Alost (Belgique), tome II, p. 245.

<sup>70</sup> (1) Grech, art. cit., pp. 88-89.

<sup>71</sup> (2) *Institutio christianæ religionis*, ed. cit., col. 376.

## BOURDALOUE

« Aussi est-ce dans cette vue que le Père éternel, par une conduite aussi adorable qu'elle est rigoureuse, oubliant qu'il est son Fils, et l'envisageant comme son [24] ennemi (pardonnez-moi toutes ces expressions), se déclara son persécuteur, ou plutôt le chef de ses persécuteurs. »

« Frappez maintenant, Seigneur, frappez : il est disposé à recevoir vos coups ; et sans considérer que c'est votre Christ, ne jetez plus les yeux sur lui que pour vous souvenir qu'il est le nôtre, c'est-à-dire, qu'il est notre hostie, et qu'en l'immolant, vous satisferez cette divine haine dont vous laissez le péché. Dieu ne se contente pas de le frapper ; il semble vouloir le réprouver, en le délaissant et l'abandonnant au milieu de son supplice : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ?* Ce délaissement et cet abandon de Dieu est en quelque sorte la peine du dam qu'il falloit que Jésus-Christ éprouvât pour nous tous, comme dit saint Paul. La réprobation des hommes auroit été encore trop peu de chose pour punir le péché dans toute l'étendue de sa malice : il falloit, s'il m'est permis d'user de ce terme, mais vous en pénétrez le sens, et je ne crains pas que vous me soupçonniez de l'entendre selon la pensée de Calvin ; il falloit que la réprobation sensible de l'homme-Dieu remplît la mesure de la malédiction et de la punition qui est due au péché (...). Ce n'est point dans le jugement dernier que notre Dieu irrité et offensé se satisfera en Dieu ; ce n'est point dans l'enfer qu'il se déclare authentiquement le Dieu des vengeances ; c'est au Calvaire : *Deus ultionum Dominus*. C'est là que sa justice vindicative agit librement et sans contrainte, n'étant point resserrée, comme elle l'est ailleurs, par la petitesse du sujet à qui elle se fait sentir. *Deus ultionum libere egit*. Tout ce que les damnés souffriront n'est qu'une demi-vengeance pour lui ; ces grincements de dents, ces gémissements et ces pleurs, ces feux qui

ne doivent jamais s'éteindre : tout cela n'est rien ou presque rien en comparaison du sacrifice de Jésus-Christ mourant »<sup>72</sup>.

## GROU

« On peut dire que dans le jardin des Olives Jésus-Christ fut abandonné de son Père qui, depuis ce moment, ne vit plus en lui qu'un coupable qui réunissait sur sa tête tous les péchés du genre humain. Quel criminel ! grand Dieu ! de quelle terrible malédiction, de quels supplices n'était-il pas digne ! Cet abandon alla toujours croissant dans le cours de sa passion (...). On ne saurait penser sans frémir en quoi consistait cet affreux abandon. Il n'était pas réel sans doute, et jamais Jésus-Christ ne fut ni ne dut être le plus tendre objet des complaisances de son Père, qu'au temps où il lui donnait la plus grande preuve de son amour. Mais, quoique cet abandon ne fût qu'apparent, et qu'il n'affectât pas le fond intime de son âme, il faisait une telle impression sur ses puissances, qu'il est au-dessus de toute intelligence créée de concevoir le tourment qu'il en ressentit. C'était une espèce de peine du dam, c'est-à-dire de peine causée par la perte de Dieu ; peine propre de l'âme et qui est sans comparaison la plus terrible de l'enfer (...). Jugeons (...) de la désolation de l'âme de Jésus-Christ ; désolation paisible, puisqu'elle ne touche point le fond ; mais, du reste, désolation d'une amertume incompréhensible, désolation qui ne pouvait être adoucie par aucune réflexion, par aucune vue de l'avenir ; parce qu'en cet état Jésus-Christ n'usait pas et ne voulait pas user de la liberté de réfléchir. Il faut encore mesurer cette peine sur celle qui était due à tous les pécheurs passés, présents et à venir. Car Jésus-Christ a satisfait, non seulement à la rigueur, mais surabondamment à la justice divine pour eux tous. Ainsi, au trouble et au désespoir près, qui n'est que pour les [25] véritables

---

<sup>72</sup> (3) Op. cit., tome X, *Mystères, tome premier, Premier Sermon sur la Passion de Jésus-Christ*, pp. 157, 159-161.

réprouvés, il eut un sentiment plus affligeant et plus profond de la perte de Dieu, que tous les démons et tous les damnés ensemble »<sup>73</sup>.

### GRATRY

« Voici qu'il semble au Fils de Dieu que Dieu aussi est contre lui. Lui qui vient pour unir les hommes entre eux et avec Dieu, il traverse, pour ramener les plus perdus, l'épreuve de l'absolue séparation de l'homme avec les hommes et Dieu. Et c'est là, en effet, que le Fils de l'homme a supporté pour tous la peine du dam ! »<sup>74</sup>.

### FOUARD

« Jamais mourant n'a senti comme Jésus l'abandon de Dieu, parce que nul autre que lui n'a vécu de Dieu et en Dieu. » Jésus devenu péché pour nous, fait « malédiction, exécration » selon l'expression de saint Paul, Jésus souffrait de la part de Dieu je ne sais quoi d'effroyable qu'aucune parole humaine ne peut rendre. A cette heure le ciel se voila, l'enfer seul resta devant le Sauveur, qui entrevit le désespoir éternel, infini comme le Dieu qu'il venge »<sup>75</sup>.

### UN RELIGIEUX TRAPPISTE DE L'ABBAYE DE SEPT-FONTS

« Il était à cette heure le plus grand criminel du monde ; il n'en fut jamais de tel : le pécheur des pécheurs ; pécheur représentant tous les pécheurs. »

« Quelle honte, quelles angoisses, quels déchirements pour vous, ô mon Jésus, lorsque chargé de nos iniquités vous vous

---

<sup>73</sup> (4) *L'intérieur de Jésus et de Marie*, Poilleux, Paris 7<sup>e</sup> éd., 1838, tome II, pp. 79-81. L'auteur enchaîne : « Et ce qui l'a rendu capable de porter une peine d'un poids si accablant, c'est la force invincible de son amour (...) ». - Voir CHAFFANJON, *Le Crucifix*, Vitte et Perrussel, Lyon, 7<sup>e</sup> éd., pp. 149-150.

<sup>74</sup> (5) *Commentaires sur l'Evangile selon saint Matthieu*, Téqui, Paris, 1909, Seconde Partie, p. 313.

<sup>75</sup> (6) *La vie de N.-S. Jésus-Christ*, Lecoffre, Paris, 17<sup>e</sup> éd., 1905, tome II, pp. 387, 388.

présentâtes devant votre Père, ce Dieu si saint, ce Père si aimé, ce Juge si sévère ! »

« (...) Délaissé de son Père, il endure une sorte d'enfer »<sup>76</sup>.

## LE CAMUS

« Sous l'écrasant fardeau qu'il revendiquait, Jésus avait insensiblement courbé sa tête jusqu'à terre. Tout à coup, la face courroucée de Dieu, qu'il vient d'entrevoir, a bouleversé son âme. Il n'y tient plus, et, se relevant : « Père, s'écrie-t-il, si c'est possible, et tout vous est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! » Satan n'a donc rien à faire ici. C'est avec son Père seul que Jésus veut conclure l'affreux marché. La justice divine ne peut-elle rien supprimer du calice qui déborde ? Le péché est-il donc une si grande injure, qu'il faille l'expier par une si épouvantable réparation ? Mourir, il l'accepte ; mais porter la malédiction du Père, le pourra-t-il ? Et cependant il le faut, puisque, tout Agneau de Dieu qu'il est, n'ayant jamais connu le péché, il prend la place des pécheurs. C'est parce qu'il a pris cette place que son cri suppliant n'a pas pénétré les cieux, et que le nom du [26] Père, prononcé avec tant d'amour, est resté sans vertu sur ses lèvres. On a dit que le Sauveur souffrit alors toutes les peines de l'enfer, sauf le désespoir »<sup>77</sup>.

## PARRA

« Il doit expier à notre place nos péchés ; il faut donc qu'il les prenne sur lui comme un vêtement infect et traîné dans la vase ; il faut qu'il les endosse et que, devant son Père, il en porte, comme s'il les avait commis, l'entière responsabilité (...). Il halète, il a honte et finalement il tombe dans un hoquet de dégoût ; il ne peut

---

<sup>76</sup> (7) *Soixante-quinze méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Casterman, Tournai, 14<sup>e</sup> éd., pp. 8, 9, 109.

<sup>77</sup> (8) Op. cit., p. 389. - L'auteur enchaîne : « Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'émotion de son âme bouleversa son être physique tout entier ». Mais il demeure positivement faux que le Sauveur ait souffert toutes les peines de l'enfer, fût-ce à l'exclusion du désespoir.

plus se voir, il ne peut se supporter lui-même. *Cæpit tædere* ; dirons-nous qu'il se dégoûte lui-même ? Dégoûté de lui-même, il sent aussi le dégoût lui venir de sa mission et de la tâche de rédempteur pour laquelle il s'est offert ».

« O sublime et divin dégoûté, donnez-moi quelque chose de l'horreur qui vous saisit en vous voyant couvert de l'horreur de nos péchés ! »

« Il est le divin condamné, et sauf qu'étant Dieu, il ne peut être damné, il ressent l'effroyable épouvante du damné que la main divine traque, torture et abat. S'il pouvait y avoir en enfer un damné qui ne haïrait pas Dieu et qui croirait au pardon final, Jésus, à Gethsémani, est ce damné ; soumis, abandonné, comme le fer au feu de la forge, à la haine de Dieu ardemment attachée à punir en lui le péché qu'il personnifie. Courbé, la face contre le sol, n'osant pas lever les yeux, il gémit, il tremble, il saigne de tout son corps, il demande pitié à son juge qui demeure sourd »<sup>78</sup>.

---

<sup>78</sup> (9) Op. cit., pp. 30-32, 35, 44.

## LATHOUD L'ŒIL QUI BRÛLE

*« Ce délaissement et cet abandon de Dieu est en quelque sorte la peine du dam qu'il fallait que Jésus-Christ éprouvât pour nous tous, comme dit saint Paul. »*  
(Bourdaloue, 1<sup>er</sup> Sermon sur la Passion).

La conscience libre est ce refuge où n'entre  
Nul despote, excepté ce Voyant souverain  
Qui jusqu'en leurs replis sonde cœur, foie et  
Traverse l'âme nue et l'inspecte en son centre.

Lorsque cet Œil le brûle ainsi qu'un fer rougi,  
Le criminel se tord, il frissonne, il rugit.  
Il fuit, comme Caïn, vers l'asile introuvable.

Tel palpita Jésus de crainte inconcevable,  
Quand le Père darda contre son Fils très cher  
Le feu de son regard plus ardent que l'Enfer<sup>79</sup>.

\*

[27]

L. PERROY

Le témoignage du P. Perroy est digne d'être rapporté, sans trop lésiner, par manière de couronnement, au terme de cette enquête.

« ( ... ) Jésus est avant tout victime expiatoire ; il le sait, il le sent, il l'a voulu, et son Père le regarde d'abord comme tel. C'est le premier rôle du Christ, sa première raison d'être : satisfaire à la justice de Dieu, réparer l'outrage fait à Dieu, sauver l'honneur de Dieu ; on pourrait presque dire que le salut des hommes vient après : du reste, le Père entend bien d'abord satisfaire sa justice

---

<sup>79</sup> (10) Op. cit., p. 72.

redoutable, et Jésus devra « *payer tout du long la dette sans remise et sans miséricorde* » (BOSSUET, *Deuxième Sermon sur la Passion*). Pendant plus de 4.000 ans, se préparera cette suprême expiation (...). Les colères divines s’amassent de siècle en siècle à travers l’humanité coupable. Parfois, le bras de Dieu sort comme un éclair et trace à grands traits, brusques et rapides, une esquisse de fureur. Il compte achever plus tard (...) ».

Et l’auteur d’évoquer la vache rousse immolée face au temple, le bouc impur chassé à travers le Cédron, Isaac, Job, Jonas...

« Enfin, les temps sont accomplis : voici la victime, réelle et attendue. Le Christ est né. Quel soin jaloux Dieu met à le garder avant qu’il ne monte au Calvaire ! Il y a la préparation lointaine : c’est comme un enveloppement progressif de la justice irritée. »

Après avoir rappelé la crèche, l’exil, la persécution, l’oubli, le travail, les épuisants labeurs de l’apostolat, le P. Perroy affirme :

« Tout est déjà instrument de vengeance entre les mains de Dieu (...) <sup>80</sup>.

« Si Jésus n’eût été qu’un homme, après avoir senti toute la terre le rejeter, les siens l’abandonner, et le ciel lui-même éteindre ses rayons et sa suprême espérance, il serait alors tombé dans l’abîme sans fond du désespoir (...). - Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m’avez-vous abandonné, vous aussi ?... (...). C’était fini. Comment fini ? est-ce que Dieu ne l’entendait pas ? - Non. - Est-ce qu’il le rejetait ? - Assurément. Et plutôt que de lui tendre la main pour le retirer de cette mer affreuse, il se serait penché sur cet agonisant éperdu, et l’y aurait plongé. O Seigneur, que vous lui êtes devenu cruel ! Ainsi le voulait l’heure et le poids de la justice éternelle. »

« Est-il plus incroyable délaissement ? Il le fallait. Et c’est cette redoutable nécessité qui cause le désespoir mystérieux et divin de Jésus. »

---

<sup>80</sup> (11) *La Montée du Calvaire*, Lethielleux, Paris, 5<sup>e</sup> éd., pp, 7-8, 10.

« Je pouvais échapper à la très juste colère de Dieu, c'est moi qui l'ai appelée : il faut la subir toute. Voilà ce que pouvait se dire le Christ, et comme dernière conséquence il devait ajouter, - et c'était la plus âpre morsure du désespoir - : « Non seulement je ne puis avoir aucun secours humain, mais je ne mérite même plus le secours divin. » - « J'avais péché, et il devenait nécessaire que Jésus, « *tout pénétré de mes péchés, pécheur lui-même* » (BOSSUET), ressentît le grand châtement propre du péché : le délaissement (...). Terrible peine du talion : œil pour œil, dent pour dent, abandon pour abandon, délaissement pour délaissement. Il l'a ressentie, il en meurt aujourd'hui. Mais c'est précisément cette mort qui me [28] sauve, et c'est à cause de l'atroce délaissement dans lequel agonise ce divin pécheur, couvert de mes iniquités, que moi, désormais béni et pardonné, je ne serai pas délaissé. Et si c'est là le dernier coup de la justice, c'est aussi celui de la bonté en vérité, il ne pouvait aller plus loin pour expier, et pour me rassurer »<sup>81</sup>.

---

<sup>81</sup> (12) Ibidem, pp. 315-321, passim. - La dernière édition de cet ouvrage (1958) le portait à son 75<sup>e</sup> mille. La déviation signalée est d'autant plus regrettable que l'ouvrage du P. L. PERROY mérite par ailleurs son beau succès. Souhaitons une mise au point.

## RÉACTIONS

Rivière et Richard qui font autorité en matière de rédemption l'ont affirmé de manière catégorique : les textes précités ne sont pas l'écho de l'authentique doctrine de l'Eglise.

« Que cette sorte de théologie oratoire passe parfois, dans l'esprit de quelques-uns de ses porte-paroles, pour la théologie tout court, il est possible, écrit Rivière, mais quoi qu'il en soit de l'inspiration fondamentale et surtout des intentions, elle n'en est pas moins, par l'exagération de son langage, en dehors de toute la tradition catholique. Ici nous avons la tâche facile ; car ce fait est incontestable et n'a jamais été sérieusement contesté »<sup>82</sup>.

« Cette théologie oratoire a sans doute pour fin, écrit Richard, de faire percevoir toute l'horreur que le Christ ressent pour le péché, vérité incontestable qu'il importe de faire méditer. Mais en exploitant de la sorte l'idée scripturaire et traditionnelle de l'expiation du Christ, on en déforme le sens évangélique (...). Les textes pauliniens invoqués ne signifient pas, en effet, que le Christ ressent l'effet de la « *colère* » de Dieu qui s'exerce sur tout homme qui fait le mal ; ce serait là, disait Corneille Lapierre (XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>83</sup> en faisant appel aux commentaires patristiques, « un blasphème intolérable, inconnu des siècles passés. Le Christ n'a pu concevoir Dieu comme irrité contre lui. Il savait, en effet, qu'il aimait Dieu Son Père et qu'il était très cher au Père (...).

« L'idée d'une dérélition où Jésus éprouverait en son âme l'effet de la colère de Dieu est complètement étrangère à la tradition patristique, comme à celle des grands docteurs du XIII<sup>e</sup> siècle.

« Les meilleurs théologiens du XVI<sup>e</sup> siècle, aussi bien Dominicains, avec Cajetan, que Jésuites, avec saint Robert

---

<sup>82</sup> (1) *Le dogme de la Rédemption*, Gabalda, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1931, p. 241.

<sup>83</sup> [En fait « Cornelius a Lapide » vit de 1567 à 1637].

Bellarmin et Suarez, restent fidèles à la doctrine des grands docteurs du XIII<sup>e</sup> siècle et quand ils rencontrent cette expression nouvelle de la dérélition, ils la réprouvent »<sup>84</sup>.

Le P. Bouëssé le disait donc très à propos : « Des inexactitudes choquantes déforment en maints opuscules comme en maints sermons la sublimité suave et tendrement humaine du Pardon divin »<sup>85</sup>.

[29]

« Nous autres en France, écrivait le P. Dehau, nous avons eu l'esprit et plus encore l'imagination souvent faussés par le jansénisme (...). Un trop grand nombre d'ouvrages dus à son inspiration et dont on ne se méfie pas assez, nous montrent dans le mystère de la Rédemption la justice divine s'acharnant sur sa victime. Pas du tout, c'est l'amour (...). Mettre ainsi au compte de la justice ce qui appartient à l'amour est une perversion diabolique. Il est possible que ceux qui le répètent ne s'en rendent pas compte, le mal n'en est pas moins profond. Il n'y a que le démon pour subtiliser ainsi : enlever à l'amour son adorable victime... et en faire la victime de la justice »<sup>86</sup>.

Voilà qui sonne juste. Il faut avoir le courage de le reconnaître.

« Le Christ, répondant devant Dieu de tous les péchés du monde, apparaî, notait le P. Mersch en le déplorant, comme le pécheur total, comme le damné le plus damné, écrasé sous la colère divine la plus absolue et la plus complète. En vérité, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et c'est exactement dans le sens opposé à l'enfer que va l'œuvre opérée par Jésus. L'enfer est la haine, l'opposition à

---

<sup>84</sup> (2) RICHARD, pp. 181-182.

<sup>85</sup> (3) Op. cit., p. 83.

<sup>86</sup> (4) *Le Contemplatif et la Croix*, éd. de l'Abeille, vol. I, pp. 76-78.

Dieu, à soi et à l'humanité ; l'œuvre du Christ est une œuvre d'amour et d'union »<sup>87</sup>.

« A la limite, écrit le P. Bro, cette justice vindicative, ce troc, cette idée d'un Dieu féroce nous semblent proches du blasphème »<sup>88</sup>.

Saint François de Sales aurait largement souscrit à de tels jugements. Il affirmait à propos d'un « certain petit traité sans aucun nom d'auteur, d'imprimeur, ny de lieu d'où il sortoit » :

« Si par les souffrances de Nostre-Seigneur (l'auteur) entend la valeur et merites d'icelles, il dit vray qu'elles sont infinies : mais il s'explique mal, les appellant souffrances, douleurs, tristesses, coupe de l'ire de Dieu, et abandonnement d'iceluy : il faudroit plustost les appeler consolation, et douce eau salulaire, de laquelle les abreuvés n'auront jamais plus soif (...) ».

« Ce mesme traicteur est encore inepte, s'il veut dire que les souffrances mesmes sont infinies : parce que boyre l'ire de Dieu, et estre abandonné d'iceluy est un mal infiny : il semble néantmoins que ce soit son intention, quand il dit que le Sauveur a beu la coupe de l'ire de Dieu, et met entre les articles de la Passion la descente aux enfers : ce que sans doute il rapporte à la crainte que Calvin attribuë à Jesus-Christ, disant qu'il eut peur et crainte, pour le salut de son âme propre, redoutant la malédiction et ire de Dieu. Mais cela est un blasphesme intolérable, comme j'ay monstré cy-devant ; puisque la crainte presuppose probabilité en l'événement du mal que l'on craint : et que partant Nostre-Seigneur eut probabilité de sa damnation. Chose horrible à dire ! »<sup>89</sup>.

---

<sup>87</sup> (5) *La Théologie du Corps Mystique*, Desclée de Brouwer, Paris, 2<sup>e</sup> éd., vol. I, p. 345.

<sup>88</sup> (6) Dans l'article *Vivre de Dieu*, in *La Vie spirituelle*, mai 1959, n<sup>o</sup> 450, p. 498.

<sup>89</sup> (7) *Œuvres Complètes*, Gaume, Paris, 1833, Sermons, tome III, *L'estendart de la Sainte Croix*, pp. 154, 213, 214-215. [*Défense de l'estendart de la sainte Croix*, livre I, chapitre VIII : éd. d'Annecy, t. II, p. 69, note 485.]

S'il est juste de critiquer la thèse de la colère divine s'abattant sur son innocente victime, il ne sera donc que plus nécessaire de lui [30] substituer une autre vue du mystère, car, selon le mot d'Auguste Comte, on ne détruit que ce qu'on remplace<sup>90</sup>.

Il ne faut pas éviter le Charybde de la justice vindicative pour tomber dans le Scylla de la négation de toute justice, car le dogme ne le permet en aucune manière. Il y va d'un équilibre essentiel à sauvegarder. Saint Thomas demeure par excellence, il nous reste à le voir, le docteur de cet équilibre.

---

<sup>90</sup> (8) « M. Rivière, écrivait MASURE, a dû surtout critiquer une certaine éloquence gallicane que nous connaissons tous, à base juridique trop étroite et qui explique les protestations du P. Sanson à la vue des âmes angoissées dans ces carcans » (*Le Rédempteur*, in *Le Christ, encyclopédie populaire des connaissances Christologiques*, Bloud & Gay, Paris, 1932, p. 537). C'est vrai, mais le P. SANSON n'a pas su garder non plus la mesure nécessaire, péchant par excès du côté opposé, dans le sens de la théologie libérale. Voir *Conférences de Notre-Dame de Paris*, par le R. P. SANSON, Prêtre de l'Oratoire, Carême 1927 : *Le Christianisme, métaphysique de la charité, V<sup>e</sup> conférence, La libération de l'humanité : la rédemption*, éd. Spes, 1927, p. 23. Le P. Sanson critique à bon droit la thèse selon laquelle le Christ nous a rachetés, « en se mettant à notre place pour subir les justes effets de la vindicte divine (...) Singulière justice assurément que celle qui se paie sur l'innocent des méfaits du coupable ! (...) Qu'il y a loin du Dieu qui est offensé par sa créature au point de ne pouvoir exercer que sur lui-même la vengeance requise par sa justice, au Dieu de bonté par lequel s'explique notre existence ! Cette théorie procède d'analogies tirées des coutumes et du droit barbares. Ceux qui l'ont formulée sous l'influence des circonstances et du milieu, en ont corrigé, la plupart du temps, au moins, le simplisme et la dureté, en retrouvant dans le Christ la bonté essentielle qu'ils méconnaissaient en Dieu. Mais il serait désastreux de s'y tenir ou de vouloir y revenir » (pp. 6-7).

De fait, l'orateur ne connaît hélas ! qu'une théorie de la réparation, celle qu'il a critiquée ! (pp. 6-7). Que va-t-il rester positivement pour lui de la rédemption ? Ceci seulement, et c'est radicalement incomplet, insuffisant : « Le Christ est le missionnaire, l'agent universel et perpétuel de la bonté divine pour nous susciter à cette tâche (celle de devenir bons), nous diriger, nous soutenir dans cette tâche, nous aider à la reprendre quand nous y succombons » etc. (p. 10). - « Non seulement le Christ nous donne une leçon de générosité » : « son rôle est bien autrement profond et essentiel », « il crée en nous l'obligation d'être généreux » (p. 20). - « (Le Christ) ne se substitue pas à nous pour fournir une rançon, pour réparer un dommage, pour payer une dette à qui que ce soit, ce ne serait toujours là qu'un salut extérieur. Il fait infiniment mieux, il nous oblige à la vie de charité qui est la vie divine elle-même », etc. (p. 21).

Mais il n'y a pas opposition, tant s'en faut, nous le verrons, entre satisfaction pour le péché et charité théologique.

## CHAPITRE II : LE DESSEIN DE L'INCARNATION RÉDEMPTRICE

*« L'économie de la religion chrétienne est ordonnée  
principalement à la Résurrection du Christ. »  
Saint Thomas d'Aquin<sup>91</sup>.*

### LE PÉCHÉ ORIGINEL

[31]

Le scandale de la croix fait suite au scandale du péché originel. Il n'y a pas à minimiser ce dernier dogme, sous le fallacieux prétexte qu'on devrait entendre la rédemption de nos seuls péchés personnels. Pas de libre-examen. La Révélation est à prendre ou à laisser, fût-elle déconcertante au premier abord.

Il est assez piquant de constater qu'à une époque où elle prend de plus en plus conscience de sa dimension communautaire, l'humanité se refuse pourtant aux dogmes d'un péché et d'une rédemption à cette échelle.

Contre le racisme, nous professons à juste titre les mêmes droits et devoirs fonciers pour tout homme venant en ce monde. Saint Thomas d'Aquin et Pascal en sont d'accord : *« Comme les divers membres du corps font partie de la personne d'un seul homme, ainsi tous les hommes sont-ils comme les parties et les membres de*

---

<sup>91</sup> (1) In II Tim., II, lect. 2, n. 49.

*la nature humaine* »<sup>92</sup> ; « *toute la suite des hommes doit être considérée comme [32] un même homme* »<sup>93</sup>. Ni juif, ni grec, ni homme libre, ni esclave, tous sont un. Rien d'arbitraire à ce que Dieu ait par deux fois, à des niveaux surnaturels distincts et complémentaires, récapitulé comme en un couple l'humanité tout entière : en Adam et Eve, nos premiers parents, puis en Jésus et Marie, nouvel Adam et nouvelle Eve. Merveilleusement dotée de richesses gratuites dans l'état de justice originelle, l'humanité fut rachetée de son péché, d'une manière plus merveilleuse encore, sous le signe de la croix.

L'homme passe l'homme. Il est à lui-même non seulement problème, mais mystère. Au double point de vue de la justice et de la miséricorde, le gouvernement divin respecte infailliblement le caractère de *personne* en chacun des membres de l'humanité, mais il n'en demeure pas moins vrai que le sort de tous et de chacun est aussi communautaire, non seulement à divers échelons sociologiques (famille, profession, nation), mais encore à l'échelle surnaturelle : tous pécheurs en Adam, tous rachetés par le Sauveur. Nous ne sommes pas des isolés.

Le dogme de la chute de l'humanité en Adam et Eve ne porte aucune atteinte aux droits de la nature humaine tels que la saine raison peut et doit les concevoir. Le péché originel nous prive en effet du don surnaturel de la grâce sanctifiante et de dons préternaturels auxquels aucun d'entre nous ne pouvait prétendre - de rien d'autre en vérité<sup>94</sup>. Aussi bien le péché originel est-il en

---

<sup>92</sup> (2) In Rom., V, lect. 3, n. 410.

<sup>93</sup> (2) *Fragment d'un traité du vide*, 1647, préface.

<sup>94</sup> (3) « Il n'y a rien qui soit là contraire à l'ordre de la justice, comme si Dieu punissait dans les enfants la faute des parents, parce que cette peine n'est autre que la suppression de dons concédés par Dieu au premier homme de manière surnaturelle pour qu'ils découlent de lui à ceux auxquels ils étaient dus seulement pour autant qu'ils leur auraient été transmis par leurs premiers parents » (*Compendium theologiae* - Abréviation : Comp. th. - cap. 195, n. 372).

nous à la naissance un péché dit de nature : pas de responsabilité, pas de culpabilité, ni de punition de caractère personnel, fût-ce au niveau d'un péché véniel<sup>95</sup>.

Pas plus que l'ange, l'homme ne peut en effet prétendre à la possession de Dieu dans la vision face à face : « La vie éternelle qui consiste en la vision béatifique est une fin qui est au-dessus de la nature de toute créature »<sup>96</sup>. C'est pourquoi les âmes des enfants morts sans baptême qui sont aux limbes « y possèdent sans douleur ce qu'elles tiennent par nature »<sup>97</sup>. Elles « n'éprouvent aucune afflic-[33]-tion intérieure »<sup>98</sup> et jouissent en paix de leur félicité. Le fait de n'avoir pas été baptisé « ne causera pas plus de tristesse en elles que n'en cause aux sages le fait de ne pas recevoir nombre de grâces accordées à leurs semblables »<sup>99</sup>.

Notre nature d'homme connaît la lutte intime de la chair et de l'esprit (Ga 5, 17), elle peut souffrir et mourir. Ceux qui nient le péché originel, le constatent aussi bien que nous. Or, du seul point de vue de la raison philosophique, ces faits ne nous autorisent pas à conclure avec certitude à la réalité d'une déchéance communautaire. En d'autres termes, s'il est de foi que nos premiers parents ont joui d'un privilège d'immortalité et que l'appétit inférieur n'est, en eux, devenu concupiscence, au sens péjoratif du terme, qu'après la faute et comme peine, rien ne nous oblige à l'admettre, à la lumière de la seule raison, en dehors de la considération des motifs de crédibilité de la révélation.

Il est capital de suivre ici les grands théologiens thomistes tels le Cardinal Cajetan et les Carmes de Salamanque. A la question suivante : notre nature humaine est-elle ou non blessée, est-elle ou

---

<sup>95</sup> (4) De Malo, q. 5, a. 1, ad 9m.

<sup>96</sup> (5) I, q. 23, a. I, c. - Voir De Malo, q. 5, a. 1, ad 15m.

<sup>97</sup> (6) Ibidem, a. 3, c.

<sup>98</sup> (7) Ibidem.

<sup>99</sup> (8) III S., q. 71, app. 1, art. 2.

non déçue, ces auteurs répondent par une distinction fondamentale : historiquement déçue par rapport à son premier état de justice originelle, en Adam et Eve, *oui* ; - philosophiquement déçue en ses constitutifs intrinsèques, *non*, elle n'est de ce point de vue ni déçue, ni viciée, ni blessée. Dieu aurait pu dès l'origine poser le genre humain dans l'existence en sa propre condition de faiblesse, d'ignorance, de souffrance et de mortalité, sans qu'il y ait eu déchéance par rapport à un état de perfection, dont la foi seule nous garantit de fait la fugitive réalité à l'aube de l'humanité<sup>100</sup>.

« Par la justice originelle la raison de l'homme était soumise à Dieu, les facultés inférieures à la raison, et le corps à l'âme. Mais par le péché originel cet équilibre (*æquitas*) a été rompu : la raison ayant cessé d'être soumise à Dieu, les facultés inférieures se sont rebellées contre la raison, et le corps a été soustrait à l'obéissance de l'âme par la mort et par la corruption »<sup>101</sup>.

Déchéance historique, non philosophique : « L'Eglise n'admet pas que devant Dieu l'homme ne soit que corruption et péché. Au contraire, à ses yeux, le péché originel n'a pas affecté intimement ses [34] aptitudes et ses forces, et il a laissé même essentiellement intactes la lumière naturelle de son intelligence et sa liberté »<sup>102</sup>.

---

<sup>100</sup> (9) Voir notre article « *Dieu de colère ou Dieu d'amour* », in *Etudes Carmélitaines, Amour et Violence*, 1946, pp. 93-105, *Le péché originel*. (Abréviation : Et. Carm., DCDA) [*Dieu de colère ou Dieu d'amour ?* Ed. Desclée de Brouwer, Coll. Présence du Carmel, Paris-Bruges, 1964, pp. 23-32 avec les notes, pp. 117-124]. La question demeure en partie discutée par les théologiens.

<sup>101</sup> (10) In Rom., IV, lect. 1, n. 335.

<sup>102</sup> (11) PIE XII, Discours du 25 septembre 1949, pour le congrès international d'études humanistes, *Discorsi e radiomessaggi*, tip. Poliglotta Vaticana, vol. XI, pp. 217-218. - Est-ce à dire, sans autre nuance, que si l'humanité avait été créée en l'état de pure nature, elle ne serait, tout compte fait, ni pire ni meilleure que ce qu'elle est, *existentiellement* ? De ce point de vue nous dirons sans hésiter qu'abstraction faite du Christ Sauveur et de son influence historique et sacramentelle, l'humanité ne serait pas aussi bonne qu'elle l'est de fait dans ses éléments les meilleurs, et qu'abstraction faite du démon et de sa perversité, elle ne serait pas non plus aussi mauvaise qu'elle l'est de

Saint Thomas nous a donné la règle d'or qu'il convient d'observer pour éviter l'affabulation dans l'interprétation de l'état de justice originelle : « Ce que nous croyons, écrit-il, nous le devons à l'autorité ; ce qui est au-dessus de la nature, nous ne le tenons que par la foi. Aussi bien en dehors de ce que nous garantit l'autorité divine, devons-nous respecter la nature des choses en toutes nos affirmations »<sup>103</sup>. Il est cependant permis de penser que saint Thomas n'a pas été suffisamment fidèle à lui-même lorsqu'il a doté Adam, patriarche de l'humanité, d'une science infuse universelle<sup>104</sup>. Dans le domaine mathématique, ne serait-ce pas exorbitant et sans raison plausible ? Les docteurs médiévaux se faisaient de l'état d'innocence « une idée grandiose » qu'il y a lieu de « nuancer sérieusement »<sup>105</sup>.

Saint Thomas ne versait pourtant en aucune mythologie dans l'interprétation qu'il donnait de l'immortalité d'Adam : celui-ci n'était pas, dit-il « protégé de l'intérieur (ab intrinseco) contre tout danger mortel extérieur, coup de glaive ou autre, mais la providence divine veillait sur lui »<sup>106</sup>. Voilà qui est parfaitement sobre. Nous dirons dans le même esprit que les serpents ont toujours rampé et

---

fait dans ses éléments les plus pernicieux. Elle serait somme toute plus médiocre dans son ensemble. Nous ne pouvons douter, d'une part, de la présence du Malin et du menteur qu'il faut, pour sa part, rendre aussi responsable des manques de justice et de charité, des avarices et des hypocrisies perpétuées à travers les siècles et durement stigmatisées par le Sauveur. Nous savons, d'autre part, par le Concile du Vatican, que « l'Eglise est par elle-même un motif perpétuel de crédibilité, un témoignage irréfragable de sa mission divine à cause de son admirable propagation, de son éminente sainteté et de son inépuisable fécondité en biens de toute sorte, à cause aussi de son unité catholique et de sa triomphante stabilité » (D. 1794) [DS 3013]. Dans le bien comme dans le mal, l'homme passe l'homme. L'état présent de l'humanité n'est pas « naturel ».

<sup>103</sup> (12) I, q. 99. a. 2. Voir dans le même sens I, q. 68, a. 3, c.

<sup>104</sup> (13) I, q. 94, a. 3.

<sup>105</sup> (14) Ces expressions sont du P. LABOURDETTE dans son ouvrage, *Le péché originel et les origines de l'homme*, Alsatia, Paris, 1953, p. 65, que l'on consultera utilement. Voir notamment : *L'état d'innocence et la chute*, pp. 65-90 et *La perfection de l'état originel*, pp. 169-182.

<sup>106</sup> (15) De Ver., q. 24, a. 9, c.

que les lions ont toujours été féroces et carnivores. Il n'y a aucune raison valable de le mettre en doute et rien ne nous oblige d'ailleurs à prolonger longuement la durée de l'état de justice originelle.

Ce qui compte avant tout, c'est ceci : nos premiers parents récapitulaient l'humanité tout entière, et leur condition quasi angélique à [35] certains égards, fruit de la munificence divine, montrait bien quel était le dessein de Dieu : traiter le genre humain comme une seule et grande famille, - répandre sans compter le bonheur et la vie au-delà de toute exigence. Le départ fut ainsi donné. Le choix pour ou contre Dieu se ferait dans les circonstances les plus favorables, en pleine connaissance de cause, au nom de l'humanité.

Pas plus que l'ange, l'homme ne peut, en effet, prétendre à aucune indépendance à l'égard de Dieu, fin dernière morale. Son devoir de soumission à Dieu dans l'amour étant reconnu, il ne peut non plus prétendre à aucun privilège d'impeccabilité. Adam n'eût-il pas péché, nous aurions aussi connu notre épreuve et dû choisir pour ou contre Dieu. Telle est la condition foncière de tout esprit créé. Saint Thomas le répète à satiété : « Le pouvoir de péché ne fait pas, de soi, partie du libre arbitre, mais c'est une résultante de la liberté dans la nature créée »<sup>107</sup>. - « Aucune créature n'existe ni ne peut exister, dont le libre arbitre soit naturellement confirmé dans le bien, de sorte qu'il lui convienne de ne pas pouvoir pécher au titre même de sa nature »<sup>108</sup>. - « Considérés au titre de leur nature, l'homme et l'ange peuvent librement se tourner vers le mal »<sup>109</sup>.

---

<sup>107</sup> (16) Ibidem, a. 7, ad 4m.

<sup>108</sup> (17) Ibidem, c.

<sup>109</sup> (18) Ibidem, art. 3, c. - Voir nos trois articles sur la peccabilité de l'ange dans l'ordre naturel, in *Ephemerides Carmeliticae*, 1957 (I), pp. 44-92, 1957 (II), pp. 315-375, et 1958 (II), p. 338-390.

Adam et Eve étaient heureux, jouissant d'un équilibre parfait au-dessus de la condition de la nature humaine, et pourtant ils ont péché. Aucune excuse à ce péché, aucune circonstance atténuante. A l'instigation du démon, ils se sont révoltés contre Dieu dans un mouvement d'orgueil pleinement consenti <sup>110</sup>. L'exigence fondamentale de toute sainteté est pour chacun d'accepter dans l'amour sa condition de créature, telle qu'elle se présente en fait. Cela valait aussi pour Adam et Eve. Et ils ont dit *non*. Quelle qu'ait été la matière de ce péché (on peut en discuter, le fruit comme fruit peut n'être qu'un symbole), ce fut un péché grave, tout comme le péché de l'ange rebelle<sup>111</sup>.

Ils se virent nus, dépouillés de leurs privilèges, sous l'emprise du prince de ce monde, menteur et homicide, et ils en eurent honte.

Le démon, symbolisé par le serpent, fut réellement l'instigateur du péché de nos premiers parents. Le drame humain est en continuité avec le drame angélique. Ce point est d'importance pour sauvegarder [36] l'équilibre des vérités révélées qui éclairent notre condition sur la terre. Le P. Bouyer l'a fort bien souligné :

« La nature humaine déchue n'était pas pour eux (les Pères) une nature humaine simplement privée des dons gratuits de Dieu et faisant retour à son propre fonds, mais une nature humaine devenue captive du démon. La chute, à leurs yeux, n'avait pas consisté premièrement à se détacher de Dieu pour s'attacher à soi, mais à s'attacher au diable plutôt qu'à Dieu. Ainsi, sans nulle contradiction, ils pouvaient garder l'idée d'une nature foncièrement bonne et le restant, quoique tombée dans une déchéance dont elle ne pouvait aucunement se relever par ses propres forces. En effet,

---

<sup>110</sup> (19) II-II, q. 163.

<sup>111</sup> (20) I, q. 63, a. 2.

en se détachant de Dieu, l'homme n'était pas du tout devenu son maître, mais l'esclave du diable. »<sup>112</sup>

Rappelons ici l'enseignement de notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même :

*« Si vous étiez les enfants d'Abraham, dit-il aux Juifs, vous feriez les œuvres d'Abraham. Or vous voulez me tuer, moi qui vous dis la vérité que j'ai entendue de Dieu. Cela, Abraham ne l'a pas fait. Vous, vous faites les œuvres de votre père (...). Vous avez pour père le diable et ce sont les désirs de votre père que vous voulez accomplir. Dès l'origine ce fut un homicide ; il n'était pas établi dans la vérité parce qu'il n'y a pas de vérité en lui : quand il dit des mensonges, il les tire de son propre fonds, parce qu'il est menteur et père du mensonge » (Jn 8, 39-44. Voir Mt 13, 37-39).*

On ne peut ni ne doit faire abstraction du démon dans l'histoire de la chute et de la rédemption. Le prince de ce monde, qui par trois fois tenta le Christ au début de sa vie publique, mais qui ne pouvait rien contre Lui, a fait son entrée dans l'histoire aux jours qui ont suivi la création de l'Homme et de la Femme ; et lui, le Mauvais, le Menteur, l'Homicide, demeure journallement mêlé à notre histoire, appelant le mal : bien, et le bien : mal, confondant à plaisir l'erreur et la vérité. Le démon a trop souvent l'habileté de parvenir à faire croire qu'il n'existe pas. Si, il existe et il agit. La vie du curé d'Ars en est, à sa manière, un éloquent témoignage. On peut voir le Malin se profiler à l'ombre de bien des politiques, philosophes et littérateurs, à l'ombre des professionnels du vice. Les initiations

---

<sup>112</sup> (21) *Les deux économies du gouvernement divin : Satan et le Christ*, in *Initiation Théologique*, éd. du Cerf, Paris, vol. II, 2<sup>e</sup> éd., 1953, p. 531. « Il semble que les exposés modernes de la déchéance originelle soient tous grevés d'une contradiction latente », faute de faire sa place au démon. On se trouve alors « dans cette alternative : ou bien considérer la nature de l'homme comme mauvaise en soi, au fond dès sa création, ce qui est du manichéisme ». car « l'homme déchu, c'est à proprement parler un homme retombé à son propre niveau, réduit aux seules ressources de sa nature » - « ou bien évacuer la réalité de la chute, ce qui est du pélagianisme. Mais, pour les Pères, la question se posait tout autrement. Parce qu'il y avait un troisième terme : le démon » (ibidem, p. 531).

maçonniques, les messes noires nocturnes, horriblement valides et sacrilèges, sont une triste réalité. Il ne faut voir le démon ni partout, ni nulle part, mais [37] se rappeler « *qu'il rôde cherchant qui dévorer* » (1 P 5, 8). C'est un objet de notre foi.

D'un point de vue essentialiste et abstrait, la mort physique, naturelle à l'homme, est un parfait symbole du péché : séparée de Dieu qui est sa vie, l'âme n'est plus qu'une sorte de cadavre spirituel, mais d'un point de vue historique, existentiel, à la lumière de la révélation, il y a bien davantage : la mort est aussi, en fait, le fruit du péché, à l'instigation du démon. C'est ainsi qu'elle a fait son entrée dans le monde des hommes (Rm 5, 12.21 ; 6, 23). Voilà qui est capital.

Autre chose est de philosopher sur un fondement légendaire, autre chose est de reconnaître le sens spirituel profond d'un donné historique. L'incroyant dira : tout s'est passé comme si la mort était entrée dans le monde par le péché, - aucune parabole n'était plus adaptée que le récit de la *Genèse* à l'enseignement doctrinal qui voulait être livré sur la malice du péché. Nous répondrons qu'il ne s'agit pas d'une parabole, mais d'un enseignement dogmatique et moral substantiellement inscrit dans les faits de l'histoire. Dieu peut écrire en inspirant les auteurs sacrés, mais aussi en dirigeant les événements, sans pourtant violenter la liberté de sa créature ni en être jamais l'esclave. C'est l'une des manifestations de sa toute-puissance. Tout un ensemble de vérités philosophiques, dogmatiques et morales est exprimé dans la geste d'Adam et Eve, prélude d'une autre geste, celle de la rédemption, non moins historique, elle aussi, où culmine la Révélation. De la *Genèse* aux *Evangelies*, tout est arrivé en figures (1 Co 10, 11)<sup>113</sup>.

---

<sup>113</sup> (22) Voir le remarquable article de H. de LUBAC, *A propos de l'allégorie chrétienne*, in *Rech. de Sc. Relig.*, 1959 (1), pp. 5-43.

En un sens profond qui reconnaît ici le surnaturel et le miraculeux, nous dirons que tel qu'il est rapporté par la *Genèse* et authentiquement présenté par le magistère de l'Eglise, le mystère du péché originel est avant tout *pédagogique*. Sublime pédagogie que celle qui peut inscrire la théologie dans l'histoire.

## L'INCARNATION ET LA CROIX

Enclin au péché, le genre humain est là qui souffre, pleure, saigne et meurt, mais il n'avait pas été ennobli pour être déshérité. Sans nous demander ce qui serait arrivé si Adam et Eve n'avaient pas [38] péché, contentons-nous de méditer avec sagesse et prudence sur les données de la révélation. Le dogme du péché originel est lié de fait au dogme de la rédemption dans une continuité historique dont nous ne pouvons pas l'abstraire. A l'arbre de la science du bien et du mal répond l'arbre de la Croix ; à la désobéissance orgueilleuse de nos premiers parents, l'humble obéissance du Fils de Dieu, fait homme, premier-né d'entre beaucoup de frères (Rm 5, 19 ; Ph 2, 6-8). Tous pécheurs en Adam, tous rachetés par le Sauveur : « *Tout est à vous, vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu* » (1 Co 3, 23). De fait, la grande famille de l'humanité ne s'est perdue, par permission divine, à l'instigation du démon, en Adam et Eve, que pour être sauvée par volonté divine, en Jésus et Marie, nouvel Adam et nouvelle Eve. L'ombre appelle la lumière et n'a de sens que par elle. Aussi ne la jugeons qu'en fonction de la lumière. « *Il n'eût pas été nécessaire que le Christ mourût pour tous, si tous n'étaient pas morts de la mort du péché en Adam, mais de même qu'en Adam tous sont morts, de même dans le Christ tous sont vivifiés* » (1 Co 15, 22)<sup>114</sup>.

Rien n'a jamais été ni rien ne sera jamais simplement naturel dans notre destinée. Qui se refuse à l'admettre sera toujours scandalisé et découragé par le sort de l'humanité édifiant en vain des Tours de Babel.

Aux premiers jours de la Genèse, Dieu avait donné plus qu'Il ne se devait de le faire. Il va redonner plus encore. *Mirabiliter*,

---

<sup>114</sup> [In 2 Co., V, lect. 3.]

*mirabilis* : Il avait admirablement établi la dignité de la nature humaine ; Il va la réformer de manière plus admirable encore.

C'est le mystère de l'Incarnation rédemptrice qui divinise en quelque sorte l'humanité tout entière. Du côté de Dieu, du côté de l'homme, et du seul point de vue qui compte en définitive, celui de l'amour et de son expression, à la louange de la gloire de Dieu (Ep 1, 12), la rédemption est plus éclatante que la création, pourtant déjà si belle. Dieu est amour, et l'amour est le secret de toutes ses permissions et de tous ses vouloirs. Optimisme foncier, harmonieuse continuité.

De quoi s'agit-il au fond pour nous ? D'aimer mieux et davantage sous le signe de la croix que sous celui de la félicité.

Dieu ne permet le mal de nos souffrances et de nos péchés que pour faire place à de plus grands dons : d'une part l'humilité, dans la certitude acceptée de notre incapacité personnelle de faire le bien, l'abnégation de notre mauvais vouloir et le détachement de ce qui passe et [39] n'est pas Dieu, - d'autre part une foi confiante en l'amour miséricordieux, dans l'épanouissement des trois vertus théologiques, gages de toutes les richesses divines. Tels sont les deux pôles, négatif et positif, de la sainteté évangélique. C'est, au fond, très simple.

C'est le « *noverim me, noverim Te* » (que je me connaisse et que je Te connaisse) de saint Augustin<sup>115</sup>, c'est le « *ama et fac quod vis* »<sup>116</sup>, dès lors qu'on l'entend bien.

C'est le « *Todo-Nada* » de saint Jean de la Croix : le Tout de Dieu, le Rien de ce qui n'est pas Dieu<sup>117</sup>. « *Nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente* » (Hb 13, 14).

---

<sup>115</sup> [Soliloquiorum libri 2, II, 1, 1].

<sup>116</sup> [In Epistolam Ioannis ad Parthos tractatus X (Commentaire de la Première épître de saint Jean), VII, 8 (SCh 75, pp. 328-329). – Il convient de lire : « *dilige, et quod vis fac* »]

C'est la petite voie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face : perdre son âme, pour la trouver, comme une enfant de Dieu<sup>118</sup>.

C'est la voie de tous les saints : Tout est grâce, pour ceux qui aiment Dieu (Rm 8, 28).

Et finalement, la tristesse de tous les cœurs de bonne volonté se convertira en joie (Jn 16, 20), dans la possession de Dieu. « *Ce qu'il y a de léger et de momentané dans nos tribulations nous prépare, au-delà de toute proportion, un éternel poids de gloire. Aussi ne regardons pas les choses visibles, mais les invisibles ; celles-là en effet n'ont qu'un temps, mais celles-ci sont éternelles* » (2 Co 4, 17-18).

Or, pour entrer dans les profondeurs de ce grand mystère, il nous faut avant tout fixer les yeux sur la personne divine de notre Rédempteur.

« De même que l'homme voulant se révéler exprime par la parole les pensées de son cœur, les revêtant en quelque sorte de lettres ou de sons, de même Dieu, voulant se manifester aux hommes, revêt de chair dans le temps le Verbe qu'il a conçu de toute éternité. Personne ne peut parvenir à la connaissance du Père si ce n'est par le Fils qui a dit : « *Je suis la porte, si quelqu'un entre par moi il sera sauvé* » (Jn 10, 9) »<sup>119</sup>.

---

<sup>117</sup> [Cf. *Paroles de lumière et d'amour. Avis et sentences spirituelles*, 108-109 ; *Montée du Carmel*, 1, 13, 11-13 ; *Vive flamme d'amour A*, strophe 1, 26 ; *Vive flamme d'amour B*, strophe 1, 32 ; *Lettre 33 à Mère Madeleine de l'Esprit-Saint*, du 28 juillet 1589 (*Œuvres complètes*, Cerf, 1990, pp. 281-282, 627-628, 1108, 1468 et 1585).]

<sup>118</sup> (2) Dans l'oraison de la messe de la nuit de Pâques, l'Église nous fait demander à Dieu de nous conserver « *l'esprit d'adoption* ». Cet esprit d'adoption, c'est l'esprit d'enfance spirituelle, c'est la grâce pascale par excellence dans l'innocence recouvrée.

<sup>119</sup> (3) In Io., XIV, lect. 2. n. 1874.

## Un secret d'amour

L'incarnation rédemptrice est l'expression de l'amour divin qui, pour se manifester plus tendre et plus profond, s'est voulu miséricordieux sous le signe du pardon. « *Dieu a enrôlé tous les hommes dans [40] la désobéissance pour leur faire miséricorde à tous* » (Rm 11, 32). C'est en fait comme rédempteur que Dieu a voulu nous donner le Fils bien-aimé qu'Il cachait en son cœur de Père.

Saint Thomas affirme avec force le primat de la charité dans le mystère du Verbe incarné. Toutes les richesses de l'Incarnation et de la Rédemption, écrit-il, sont l'œuvre de la charité (*totum est opus caritatis*). Si le Christ s'est incarné, c'est par amour ; s'Il est mort, c'est par amour. Tous ses mystères procèdent de l'immense charité de Dieu. Cette charité dépasse la science de toute créature. Elle est pour nous impossible à concevoir (*incomprehensibilis cogitatu*)<sup>120</sup>.

« *Il est évidemment grand, le sacrement de miséricorde manifesté dans la chair, justifié dans l'Esprit, vu par les Anges, prêché aux Gentils, cru dans le monde et assumé dans la gloire* » (1 Tm 3, 16). Devant ce cri de triomphe de l'apôtre saint Paul, le docteur angélique semble incapable de traduire ses sentiments autrement qu'en multipliant de brèves citations de l'Écriture :

« Un sacrement est un secret caché. Or, il n'y a rien de si secret que ce que nous portons dans le cœur. A bien plus forte raison sera donc secret et sacré ce qui est dans le cœur de Dieu : « *Personne ne connaît les choses de Dieu, si ce n'est l'esprit de Dieu* » (1 Co 2, 11). - « *Mon secret est à moi* » (Is 24, 16). – « *Tu es un Dieu caché* » (Is 45, 15). Et tel est le Verbe de Dieu dans le cœur du Père (*Et hoc est Verbum Dei in corde Patris*). » - « *Mon cœur a chanté de bonnes pensées* » (Ps 44, 2). Ce secret est un sacrement de piété,

---

<sup>120</sup> (4) In Eph., III, lect. 5, n. 178.

tandis que parfois le secret de l'homme n'est que vanité : « *Le Seigneur sait que vaines sont les pensées des hommes* » (Ps 93, 11).

« Le secret divin est un sacrement de miséricorde pour autant qu'il restaure le monde, et il est grand, car il est Dieu lui-même dont la grandeur est sans limite. Le secret qui est caché dans le cœur du Père s'est donc fait homme (...) Comme la pensée cachée en notre cœur s'exprime par une parole sensible, ainsi le Verbe de Dieu qui était caché dans le cœur de Dieu s'est-il manifesté dans la chair : « *Le Verbe s'est fait chair* » (Jn 1, 14) »<sup>121</sup>.

---

<sup>121</sup> (5) In 1 Tim., III, lect. 3, n. 130-131.

## Dieu est apparu comme un homme

La personne du Fils de Dieu n'est pas une personne humaine, la nature divine n'est pas la nature humaine (ce serait autant de contradictions dans les termes), mais demeurant Dieu dans sa personne et dans sa nature divines, le Fils de Dieu, Verbe engendré par le Père de toute éternité, a fait sienne une nature humaine, assumant une âme et un corps semblables aux nôtres : le Fils de Dieu a pensé, voulu, aimé, agi tout comme un homme, en ce qui du moins [41] ne portait aucune atteinte à la dignité du Fils de Dieu, la pureté même.

Pour réfléchir à ce grand mystère, nous pouvons nous aider de quatre comparaisons, dont la dernière seule aura valeur positive.

On peut, en effet, envisager quatre manières de possession ou d'assimilation.

1) Ce qui est possédé opère une transformation mais demeure soi-même (*mutat et non mutatur*). Ainsi en va-t-il de la sagesse pour le sot qui l'acquiert : le sot devient sage, la sagesse ne devient pas sotte<sup>122</sup>.

2) Ce qui est assimilé opère une transformation mais change aussi soi-même (*mutat et mutatur*). Ainsi de l'aliment pour celui qui s'en nourrit<sup>123</sup>.

3) Ce qui est porté ne change pas celui qui le porte ni ne change soi-même (*nec mutat nec mutatur*). Ainsi de la bague qu'on glisse au doigt<sup>124</sup>.

---

<sup>122</sup> (6) Aucune transformation n'est opérée en Dieu par l'assomption de l'humanité. Dieu est immuable, tel qu'Il est en soi. L'incarnation ne le modifie pas plus que la création. Le changement n'est pas de son côté à Lui. (Contre tout anthropomorphisme.)

<sup>123</sup> (7) La nature humaine demeure aussi elle-même, en tant que nature, dans sa constitution propre. (Contre le monophysisme qui tenait pour une sorte de confusion des natures.)

<sup>124</sup> (8) La nature humaine du Christ est cependant enrichie du fait de son assomption (grâce, science, vertus).

4) Ce qui est possédé ne change pas le possesseur, mais est changé soi-même (*non mutat sed mutatur*). Ainsi du vêtement qui épouse la forme du corps, ainsi de la nature humaine assumée par le Christ. Elle est unie de telle manière à la Personne du Verbe qu'elle en est ennoblie ; elle est remplie de grâce et de vérité : « *Nous avons vu sa gloire, comme la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité* » (Jn 1, 14)<sup>125</sup>.

Au cours des vingt dernières années, certains théologiens ont beaucoup discuté sur le problème de la conscience humaine du Christ, en le posant souvent de la manière suivante : comment cet homme pouvait-Il savoir qu'Il était le Fils de Dieu ? Ce n'est alors, pensons-nous, qu'un pseudo-problème, car cet homme EST le Fils de Dieu en tant que sujet conscient de Lui-même, possédant par identité la nature divine : Il *sait* qu'Il est le Fils de Dieu parce qu'Il est le Fils de Dieu. Le mystère étant donné, la réponse y est impliquée. - Reste la question inverse (qui est différente) : comment le Fils de Dieu sait-Il qu'Il est homme ? Il le sait parce qu'Il a, comme Dieu, consciemment [42] assumé une conscience humaine<sup>126</sup>. Il y a bien deux *consciences* dans le Christ-Jésus au titre de ses deux natures, divine et humaine, mais le Christ n'est cependant *qu'un seul sujet conscient (unus sui consciens)*. Il n'y a en Lui qu'une seule personne, celle du Fils de Dieu, seconde

---

<sup>125</sup> (9) In Philipp., II, lect. 2, n. 61.

<sup>126</sup> (10) Le Christ n'a pas conscience de soi au titre de sa conscience humaine. Comme le disait fort bien le P. KLEUTGEN, lors de la préparation des schémas du Concile du Vatican, il faut rejeter au sujet du Christ l'expression « nature consciente d'elle-même » (*natura sui conscia*) ; seule la personne est consciente d'elle-même. Au niveau de la libre discussion théologique, il est permis de penser que reconnaître dans le cas du Christ Jésus la légitimité de l'expression « *nature humaine consciente d'elle-même* », c'est se vouer logiquement à l'hérésie nestorienne, admettant deux sujets et donc deux personnes dans le Verbe incarné, ce qui équivaut à la négation même du mystère de l'union hypostatique. Voir l'article à paraître dans *Ephemerides Carmeliticæ*, 1960 (1), *A propos de la conscience du Christ, un faux problème théologique*.

personne de la sainte Trinité, se sachant à la fois Dieu et homme au titre de ses deux consciences en ses deux natures<sup>127</sup>.

Le Verbe s'est fait chair, selon l'énergique expression de saint Jean. Commentant ce verset, saint Thomas se demande pourquoi saint Jean ne fait pas mention de l'âme, alors que le Verbe a pourtant assumé en sa personne et l'âme et le corps de l'homme.

Saint Jean, dit-il, a voulu souligner la vérité de l'assomption de la chair, contre ceux qui la niaient, parce qu'ils considéraient celle-ci comme une créature du démon. Après sa résurrection, le Christ n'a-t-il pas dit aux disciples : « *Touchez-moi et rendez-vous compte qu'un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'en ai* » (Lc 24, 39).

Saint Jean a voulu souligner aussi la bonté de Dieu à notre égard. C'eût été déjà le sacrement d'une grande bienveillance que d'assumer une âme humaine, mais que dire de l'abaissement du Verbe jusque dans notre chair ? « *Il est évidemment grand, le mystère de miséricorde manifesté dans la chair* » (1 Tm 3, 16).

Saint Jean a voulu faire ressortir le caractère singulier du mystère d'union réalisé dans le Christ. Pour ce qui est des autres hommes, Dieu s'unit seulement à leur âme, mais que le Verbe de Dieu se soit uni à notre chair, cela n'est vérifié que dans le cas du Sauveur.

Saint Jean a voulu enfin insinuer que l'Incarnation convenait à la Rédemption. Atteint dans sa chair, l'homme serait guéri par la chair du Verbe. « *La loi rendait la chair impuissante, mais envoyant son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et en vue du péché, Dieu condamne le péché dans la chair* » (Rm 8, 3)<sup>128</sup>.

---

<sup>127</sup> (11) Il n'y a donc pas à chercher comment cet homme peut savoir qu'Il est le Fils de Dieu, mais seulement à croire ce mystère : consciemment, le Fils de Dieu s'est fait homme, cet homme est Dieu ; en cet homme, c'est Dieu qui dit JE.

<sup>128</sup> (12) In Io., I, lect. 7, n. 169.

## Dieu fait homme, rédempteur

[43]

En s'incarnant, le Fils de Dieu pouvait être à la fois le prêtre et l'hostie de son sacrifice, sous le signe du plus grand amour possible, puisqu' « *il n'y a pas de plus grande marque d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime* » (Jn 15, 13).

Telle fut l'œuvre qu'Il réalisa. Il ne pouvait donner davantage.

« Parce qu'il était nécessaire qu'il offrît quelque chose, le Christ s'offrit lui-même.

« Son oblation fut pure, car sa chair devait être préservée de toute tache due au péché : « *L'agneau sera sans tare, mâle, d'un an* » (Ex 12, 5). - Elle fut convenable, car il convenait que l'homme offrît satisfaction pour l'homme : « *Il s'offrit lui-même, immaculé, à Dieu* » (Hb 9, 14). - Elle fut apte à l'immolation, car cette chair était mortelle : « *Dieu a envoyé son Fils dans une chair semblable à celle du péché* » (Rm 8, 3). - Elle fut identique en un sens à celui auquel elle était offerte : « *Moi et mon Père, nous sommes un* » (Jn 10, 30), - unissant à Dieu ceux pour qui elle était offerte : « *Que tous soient un, comme toi, Père, en moi, et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous* » (Jn 17, 21).

« Mais, objectera-t-on, la chair du Christ n'est-elle pas une chair terrestre ? Il faut répondre : matériellement, c'était bien une chair terrestre : « *La terre a été livrée aux mains des impies* » (Jb 11, 24). Mais cependant, elle ne l'était pas, d'abord au titre de l'union hypostatique au Verbe de Dieu qui fit sienne cette chair : « *Celui qui est venu du ciel est au-dessus de tous* » (Jn 3, 31) ; au titre encore de son origine, car elle a été conçue du Saint-Esprit ; au titre enfin du fruit rédempteur qu'elle devait porter, car l'oblation de cette chair n'avait pas pour but un bien temporel, mais un bien éternel : « *Vous êtes de ce monde, mais moi je ne suis pas de ce monde* » (Jn 8, 23) »<sup>129</sup>.

---

<sup>129</sup> (13) In Heb., VIII, lect. 1, n. 384 et n. 386.

L'œuvre de notre rédemption est merveilleuse en ce qu'elle est indissolublement le fait et d'un Dieu et d'un homme.

« En tant qu'homme le Christ s'est fait notre sacrifice et nous a rachetés dans son sang (...) En tant que Dieu il nous a remis nos péchés et nous a délivrés de notre condition de pécheurs »<sup>130</sup>.

Aucune autre satisfaction n'eût été aussi convenable. L'homme ne pouvait pas satisfaire, car le genre humain était tout entier sous la domination du péché. L'ange ne le pouvait pas non plus, car il s'agissait d'une satisfaction ordonnée à la gloire de la vision béatifique, qui dépasse aussi la capacité de la nature angélique. La satisfaction la plus parfaite serait à la fois celle d'un homme et celle d'un Dieu, [44] pour le genre humain tout entier. - Par la mort de Dieu fait homme (*Per mortem Dei et hominis*) le Christ a détruit le pouvoir du diable sur la mort<sup>131</sup>.

Perdu par un homme, le genre humain a été racheté par un homme, et ce fut une sorte de justice que l'homme eût ainsi racheté l'homme, mais cet homme était Dieu, et voilà l'infinie miséricorde, sans laquelle cette justice n'eût pas été possible.

« En disant que le Christ accomplit la purification de nos péchés (Hb 1, 3), l'Apôtre montre - et cela concourt à la dignité du Christ - de quel audacieux courage (*strenuitas*) et de quel merveilleux propos (*industria*) celui-ci a fait preuve dans l'œuvre de notre rachat.

« La merveille consiste en ceci : ce qu'il convenait à Dieu de faire par nature (à savoir nous pardonner, car il est miséricordieux), le Christ-Jésus l'a mérité au moyen de la passion soufferte en la nature qu'il avait assumée : « *Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la Croix, et c'est pourquoi Dieu l'a exalté et*

---

<sup>130</sup> (14) In Col., I, lect. 3, n. 28.

<sup>131</sup> (15) In Heb., II, lect. 4, n. 113.

*lui a donné le nom qui est au-dessus de tous les noms* » (Ph 2, 8).  
Nous purifier de nos péchés lui convient donc au titre de sa nature divine, et pourtant cela lui convient encore au titre du mérite de sa passion »<sup>132</sup>.

---

<sup>132</sup> (16) Ibidem, I, lect. 2, n. 37. - Voir in Eph., I, lect. 2, n. 18-19.

## Le Fils de Dieu, rédempteur

Dieu est en trois Personnes, le Père, le Fils et l'Esprit. Le Père et le Saint-Esprit auraient pu, eux aussi, s'incarner, mais c'est le Fils qui s'est fait chair et c'est Lui qui s'est offert pour notre rédemption.

Saint Thomas va nous rappeler que si le Christ-Jésus nous a rachetés en tant que Dieu, Il l'a fait aussi au titre d'une convenance toute spéciale, en tant que Fils de Dieu, Image parfaite du Père, Sagesse et Loi par excellence, Héritier Premier-né d'entre beaucoup de frères. Notre misère d'enfants prodigues appelait la miséricorde du Fils Premier-né. Ces considérations nous aident à mieux saisir l'esprit d'adoption, d'enfance spirituelle, qui doit caractériser nos rapports avec Dieu sous le signe de la miséricorde et du pardon.

Il convient au Christ de nous purifier de nos péchés en tant que Dieu, et en tant que Fils de Dieu.

- En tant que Dieu. Le péché réside en effet dans la volonté, que Dieu seul peut mouvoir au bien : « *Le cœur de l'homme est perverti et insondable, qui peut le pénétrer ? Moi, Yahvé, je scrute les reins et les cœurs* » (Jr 17, 9-10). - « *C'est moi qui détruis vos ini-[45]-quités à cause de moi-même* » (Is 43, 25). - « *Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul ?* » (Lc 5, 21).

- En tant que Fils de Dieu. Ici quatre points sont à considérer.

\* Tout péché est une iniquité, une transgression de la loi éternelle et du droit divin : « *Ils ont transgressé la loi, violé le précepte, rompu l'alliance* » (Is 24, 5). Or, la loi éternelle et le droit divin procèdent du Verbe divin ; il convenait donc au Christ de nous remettre nos péchés : « *Il a envoyé son verbe et il les a guéris* » (Ps 106, 20).

\* La lumière de la raison est une participation de la sagesse divine. Or, tout péché obscurcit la raison, c'est-à-dire la sagesse de Dieu en l'homme. « *Ils se trompent, tous ceux qui font le mal* » (Pr 14, 22). Rectifier le pécheur appartient donc à la Sagesse divine en

Personne : « *Nous prêchons le Christ, force et sagesse de Dieu* » (1 Co 1, 23). - « *C'est par la sagesse qu'ont été sauvés tous ceux qui ont plu au Seigneur dès l'origine* » (Sg 9, 19).

\* Le péché déforme en l'homme l'image de Dieu. Or, le Christ est l'Image du Père. « *Nous avons revêtu l'image de l'homme terrestre, il nous faut revêtir l'image de l'homme céleste* » (1 Co 15, 49).

\* Le pécheur a perdu son héritage éternel, en signe de quoi Adam fut exclu du paradis (Gn 3, 23). Or, le Fils est l'Héritier : « *Si nous sommes fils, nous sommes héritiers* » (Rm 8, 17). - « *Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi et pour que nous recevions l'adoption des fils de Dieu* » (Ga 4, 4-5) »<sup>133</sup>.

Le Fils premier-né, l'Innocence même, a racheté tous ses frères, enfants prodigues du même Père, son Père et notre Père.

---

<sup>133</sup> (17) In Heb. 1, lect. 2, n. 38-39.

## Le Christ en croix

« *L'écriteau était rédigé en hébreu, en grec, et en latin* » (Jn 19, 20).

« L'écriteau était ainsi rédigé afin que nul n'en ignorât, et parce que ces trois langues dominaient toutes les autres, la langue hébraïque en raison du culte du Dieu unique, la langue des Grecs en raison de leur sagesse, la langue latine en raison de la puissance des Romains. Ces trois peuples se réclamaient de leur dignité sur la croix du Christ, comme le dit saint Augustin. Il était ainsi signifié que cette croix devait convertir et subjuguier les âmes religieuses symbolisées par la langue hébraïque, les sages symbolisés par la langue grecque, et les puissants par la langue latine.

« L'hébreu signifiait que le Christ devait dominer la sagesse théologique, [46] car la connaissance des choses divines fut donnée et confiée aux Juifs ; le grec, que le Christ devait dominer la sagesse philosophique et les sciences de la nature, car les Grecs les ont cultivées à la sueur de leur front ; le latin, que le Christ devait dominer la philosophie morale, car chez les Romains ce fut cette science qui par-dessus tout prospéra. Les intelligences seraient donc toutes comme captives en hommage d'obéissance au Christ, selon l'expression de saint Paul aux Corinthiens (2 Co 10, 5) »<sup>134</sup>.

\*

« *Le Christ était la pierre* » (1 Co 10, 4) et les creux de la pierre sont les blessures que le Christ reçut pour notre salut, - le percement des clous, le coup de la lance. Dans ces creux, la colombe, c'est-à-dire l'Eglise, aime à s'attarder, car elle a mis toute l'espérance de son salut dans la passion de son Rédempteur »<sup>135</sup>.

---

<sup>134</sup> (18) In Io., XIX, lect. 4, n. 2422.

<sup>135</sup> (19) In Cant. Cant., II, p. 567.

## Victoire sur le péché et sur le démon

« *La victoire qui nous donne de vaincre le monde, c'est notre foi* » (1 Jn 5, 4). Le rédempteur nous libère du péché, de la peine due au péché et de la puissance du prince de ce monde, dans la mesure même de notre foi confiante en sa miséricorde infinie.

« *En ce Fils bien-aimé, écrit saint Paul, nous avons la rédemption par le sang, la rédemption de nos péchés, selon les richesses de sa grâce* » (Ep 1, 7).

Le péché s'oppose à la justice comme la mort à la vie et, par le Christ-Jésus, Dieu nous a rendu sa grâce.

Les peines dues aux péchés nous ont été remises. - « *Ce n'est ni par l'or ni par l'argent corruptibles que vous avez été affranchis de la vaine conduite héritée de vos pères, mais par le sang précieux du Christ, comme par celui d'un agneau sans reproche et sans tache* » (1 P 1, 18-19).

Nous avons surtout été délivrés de la servitude même du péché par la mort du Christ en croix : « *Voici l'Agneau de Dieu, voici Celui qui efface les péchés du monde* » (Jn 1, 29). - « *Il fallait que le Christ souffrît et ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et qu'en son nom fussent prêchées la pénitence et la rémission des péchés* » (Lc 24, 46-47)<sup>136</sup>.

Saint Thomas s'étend assez longuement sur la victoire remportée par le Christ contre l'ange révolté : le Sauveur est venu « *détruire par sa mort celui qui avait pouvoir sur la mort, c'est-à-dire le diable* » [47] (Hb 2, 14). Détruire le diable, qu'est-ce à dire ? Non pas le détruire dans sa substance, car il est incorruptible, - ni dans la malice, de sorte qu'il se convertirait

---

<sup>136</sup> (20) In Eph., I, lect. 2, n. 18. Voir in Heb., I, lect. 2, n. 40.

(comme le dit Origène) - mais le détruire dans la maîtrise de son pouvoir sur la mort : « *C'est maintenant le jugement ce monde : maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors* » (Jn 12, 31). - « *Il a dépouillé les Principautés et les Puissance, et les a données en spectacle à la face du monde, en les traînant dans son cortège triomphal* » (Col 2, 15)<sup>137</sup>.

« *Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu* » (Rm 8, 28), même le péché, commente saint Augustin, non pas certes que le péché puisse être la cause du bien, puisqu'il est le mal par excellence, mais parce qu'il peut et doit être pour nous l'occasion de plus d'humilité dans plus de confiance en l'amour miséricordieux. Les attaques du démon ne peuvent que fortifier le juste dans l'exercice des trois vertus théologiques. - « *Dieu écrit droit avec des lignes courbes* »<sup>138</sup>.

---

<sup>137</sup> (21) In Heb., II, lect. 4, n. 141. - On lira avec intérêt le contexte de la citation.

<sup>138</sup> (22) Cité (en portugais) par Paul CLAUDEL en épigraphe au *Soulier de Satin*.

# LA RÉSURRECTION ET L'ASCENSION

## La Résurrection

La passion ne prend son sens que par la résurrection ; elle n'a été permise et voulue (selon le mal et le bien qu'elle impliquait) que pour cette résurrection triomphante qui marque le couronnement de la vie du Sauveur sur la terre.

Les théologiens distinguent avec raison la rédemption objective, ou œuvre même de notre rachat par le Christ Jésus, de la rédemption subjective, ou application à chacun d'entre nous de cette œuvre rédemptrice, par l'exercice des vertus et par la réception des sacrements. Or, il est capital de bien saisir que la résurrection du Christ appartient essentiellement, indissolublement, à l'œuvre objective de notre rédemption qui sans elle ne serait plus ce qu'elle est.

La résurrection était, bien sûr, une glorification due au Sauveur Lui-même :

« (Le Christ) *s'humilia personnellement, se faisant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. Aussi Dieu l'a-t-il exalté et lui a-t-il donné un nom qui est au-dessus de tout nom, pour que tout genou fléchisse au nom de Jésus, au plus haut des cieux, sur terre et dans les enfers* » (Ph 2, 8-10).

[48]

Mais il ne s'agissait pas que de cela, ou mieux il ne s'agissait que de cela, à condition de le bien entendre : Jésus est la Tête du Corps mystique, et la glorification du Chef ne va pas sans celle de ses membres : elle l'appelle, elle la requiert, elle la réalise.

En d'autres termes, notre rédemption n'existe pas à l'état de concept abstrait, fût-il riche et complexe : elle est une personne

vivante, la personne du Fils de Dieu fait homme. Jésus n'est pas une personne humaine, Il est une personne divine, la seconde personne de la Sainte Trinité, mais Il est homme aussi, vraiment homme. Mort, Il ressuscite vainqueur de la mort comme Chef du Corps mystique. Rédempteur de tous les hommes, Il les entraîne tous dans sa propre résurrection. Pour Dieu aux yeux de qui mille ans sont comme un jour, pour Dieu qui voit tout dans son éternel présent, tous les hommes sont déjà ressuscités à cause du Christ, et si cette résurrection n'est pas pour tous une résurrection de vie dans le bonheur éternel, la responsabilité de cette inefficacité n'incombe pas au Rédempteur qui pour tous et chacun a versé tout son sang. Les élus jouissant de la vision béatifique partagent la gloire et la béatitude du Verbe rédempteur au titre même de la passion, de la mort et de la résurrection de Celui-ci, de son ascension et de sa « *session* » à la droite du Père : tout fut « *propter nostram salutem* », en vue de notre salut, et ce salut est lui-même, à la louange de la gloire du Fils et de son Père, dans l'unité de leur Esprit.

Cette connexion des grands mystères de notre salut est fortement marquée par saint Thomas à la suite de saint Paul. La sainte Humanité du Christ nous a sauvés par la croix, mais aussi par sa résurrection et par son ascension. Sa résurrection a vaincu la mort physique, et, pour nous, la mort du péché. Écoutons saint Paul :

« *Nous croyons en celui qui ressuscita d'entre les morts Jésus-Christ notre Seigneur, qui a été livré pour nos fautes et qui est ressuscité pour notre justification* » (Rm 4, 24-25). - « *Comme le Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, vivons nous aussi, une vie nouvelle* » (Rm 6, 4).

« Comme, selon l'expression de saint Jean Damascène, écrit saint Thomas, l'humanité du Christ était en quelque sorte l'instrument de sa divinité, toutes les souffrances et toutes les

actions du Christ nous ont été salutaires au titre de sa divinité (opérant ainsi par l'humanité). Mais parce que l'effet ressemble de quelque manière à sa cause, l'Apôtre nous dit de la mort du Christ qui a marqué la fin de sa vie mortelle qu'elle a été cause de l'extinction de nos péchés, et de la résurrection qui a conduit le Sauveur à une nouvelle vie dans la gloire, [49] qu'elle a été aussi cause de la justification qui nous donne une nouvelle vie dans la justice (« *novitatem iustitiæ* »)<sup>139</sup>.

C'est par sa résurrection que le Christ s'est positivement constitué notre justice et notre paix, bref notre rédemption. Saint Thomas y insiste volontiers. Cette vue est pour lui fondamentale.

« C'est la résurrection du Christ qui domine toute résurrection ; la résurrection du Christ est la cause de notre résurrection, l'Apôtre le dit : « *Le Christ est ressuscité des morts, prémices de ceux qui dorment (du sommeil de la mort) ; la mort est venue par un homme et c'est par un homme aussi qu'est venue la résurrection d'entre les morts* » (1 Co 15, 20-21). Et il est raisonnable qu'il en soit ainsi, car c'est le Verbe de Dieu qui est principe de vie pour toute l'humanité (...) Le Verbe de Dieu a d'abord ressuscité le corps qu'il avait assumé, et c'est par ce corps qu'il opère la résurrection des autres corps »<sup>140</sup>.

Mais il n'y a pas que la résurrection des corps. Il y a d'abord et surtout la résurrection des âmes, mortes par le péché.

« La résurrection du Christ opère en vertu de la divinité, et c'est pourquoi elle atteint non seulement la résurrection des corps, mais aussi celle des âmes mortes par le péché. C'est à Dieu, en effet, que l'âme doit de vivre par la grâce, comme le corps vit par l'âme. La résurrection du Christ fut donc un instrument efficace de

---

<sup>139</sup> (1) In Rom., IV. lect. 3, n. 380.

<sup>140</sup> (2) III, q. 56, a. 1, c.

résurrection et pour les corps et pour les âmes. Elle eut également raison de symbole pour la résurrection des âmes, car nous devons aussi nous conformer spirituellement au Christ ressuscité, comme le dit l'Apôtre : « (...). *De même que, ressuscité des morts, le Christ ne meurt plus, de même estimons-nous morts au péché pour vivre avec le Christ* » (Rm 6, 8-9) »<sup>141</sup>.

Saint Thomas nous livre sa pensée de manière précise et synthétique dans le texte suivant :

« Il faut distinguer deux éléments dans la justification de l'âme : la rémission de la faute et le renouveau de la vie par la grâce. Du point de vue de l'efficience, qui est fonction de la puissance divine, et la passion du Christ et sa résurrection sont cause de la justification, en son double élément. Mais du point de vue du symbolisme, la passion et la mort du Christ se réfèrent proprement à la rémission de nos fautes, nous donnant ainsi de mourir au péché, tandis que sa résurrection se réfère à notre justification ou renouveau de vie par la grâce. L'Apôtre le dit très bien : « *Il a été livré* », à savoir à la mort, « *à cause de nos péchés* », qu'il voulait effacer, « *et il est ressuscité pour notre justification* » (Rm 4, 25). - En outre, la passion a raison de cause méritoire »<sup>142</sup>.

[50]

Saint Thomas ne craint pas d'écrire avec force :

« Beaucoup de mystères sont à méditer dans le Christ, mais spécialement celui de sa résurrection à laquelle est principalement ordonnée toute l'économie de la religion chrétienne (« *totus christianæ religionis status* ») : « *Si tu confesses de bouche que Jésus est le Seigneur, et si tu crois en ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé* » (Rm 10, 9) »<sup>143</sup>.

---

<sup>141</sup> (3) Ibidem, a. 2, c.

<sup>142</sup> (4) Ibidem, ad 4m. - On trouvera sur ce point un chef-d'œuvre d'expression théologique au Comp. th., cap. 239, n. 514. L'aspect méritoire de la satisfaction du Christ sera développé plus bas, dans la théologie de l'effusion du sang.

<sup>143</sup> (5) In II Tim., II, lect. 2, n. 49.

## L'Ascension

« *Par la Croix à la Lumière* ». - Saint Thomas applique proportionnellement au mystère de l'ascension ce qu'il vient d'enseigner de la résurrection du Sauveur.

« En montant au ciel définitivement, le Christ s'est acquis et nous a acquis pour toujours le droit et la dignité d'habitants de la demeure céleste »<sup>144</sup>.

« La passion du Christ est cause méritoire de notre ascension, car elle a fait tomber l'obstacle du péché, mais c'est l'ascension du Christ qui cause directement la nôtre, commencée pour ainsi dire en celle de notre Chef, postulant l'union de ses membres (« *quasi inchoando ipsam in Capite nostro, cui oportet membra coniungi* ») »<sup>145</sup>.

Après avoir exposé au corps de cet article comment l'ascension est infiniment précieuse du point de vue de notre engagement personnel dans le mystère de la rédemption (exercice de notre foi, de notre espérance et de notre amour, de notre révérence aussi à l'égard de Jésus qui n'est plus considéré « comme un homme terrestre, mais comme un Dieu céleste »), saint Thomas expose à quels titres cette ascension du Christ est objectivement cause de notre salut : Jésus nous a montré la voie, Il est notre Chef, et là où est le Chef, les membres doivent suivre : « *Je vais préparer votre place (...) Là où je suis, je veux que vous soyez aussi* » (Jn 14, 2.3). De même qu'au temps de l'Ancien Testament, le Pontife pénétrait dans le Sanctuaire pour prier Dieu aux intentions du peuple, ainsi le Christ « *a-t-il pénétré au ciel pour intercéder pour nous* » (Hb 7), Au titre de sa nature humaine, Il est dans les cieux comme une intercession vivante en notre faveur : le Père a pitié de ceux pour

---

<sup>144</sup> (6) III, q. 57, a. 6, ad 3m.

<sup>145</sup> (7) Ibidem, ad 2m.

qui son Fils s'est incarné. Maître et Seigneur au royaume des cieux, Jésus répand les dons de Dieu sur tous les hommes<sup>146</sup>.

[51]

L'ascension ne s'entend donc pas non plus sans la « *session* » à la droite du Père<sup>147</sup>.

En tant que Dieu, Jésus jouit de la même gloire divine que son Père, de la même béatitude et du même pouvoir royal<sup>148</sup>. En tant qu'homme, « le Christ possède tous les biens divins d'une manière suréminente par rapport à toute autre créature »<sup>149</sup>, et c'est pour les répandre à profusion sur les membres de son Corps mystique,

« Configurés aux souffrances et à la mort du Christ, nous sommes conduits à la gloire immortelle, selon l'expression de l'Apôtre : « *Si nous sommes fils, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu, cohéritiers du Christ, si toutefois nous souffrons avec lui pour être glorifiés avec lui* » (Rm 8, 17) »<sup>150</sup>.

« C'est à Dieu seul qu'il appartient de rendre les âmes bienheureuses par la participation de sa propre béatitude, mais conduire les hommes à cette béatitude, c'est l'affaire du Christ pour autant qu'il est leur Chef et l'auteur de leur salut : « *Celui qui a été abaissé un moment au-dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur, parce qu'il a souffert la mort. Il fallait qu'il goûtât la mort par la grâce de Dieu, au bénéfice de tout homme. Il convenait en effet que, voulant conduire à la gloire un*

---

<sup>146</sup> (8) Ibidem, a. 6.

<sup>147</sup> (9) Du latin *sedere*, non au sens usuel du « *temps pendant lequel un corps délibérant reste assemblé* » (Larousse), mai, au sens plus littéral de l'acte même d'être assis, c'est-à-dire ici de siéger à la droite du Père : expression symbolique de la royauté et de la toute-puissance du Rédempteur.

<sup>148</sup> (10) III, q. 58, a. 2.

<sup>149</sup> (11) Ibidem, a. 4.

<sup>150</sup> (12) III, q. 49, a. 3, ad 3 m.

*grand nombre de fils, Celui pour qui et par qui sont toutes choses rendît parfait par des souffrances le Chef qui devait les guider vers leur salut. Car le sanctificateur et les sanctifiés ont tous même origine* »<sup>151</sup> (Hb 2, [9]-11) »<sup>152</sup>.

Le Christ rédempteur sera tout en tous pour l'éternité au royaume des cieux : « Les saints, dans la patrie, n'auront plus jamais besoin d'être purifiés par le sacerdoce du Christ, mais, toutes leurs fautes étant expiées, ils auront toujours besoin (« *indigebunt* », tels des mendiants) d'être comblés par le Christ (« *consummari per ipsum Christum* ») dont leur gloire dépendra. C'est pourquoi il est dit dans l'Apocalypse : « *La Jérusalem céleste peut se passer de l'éclat du soleil et de celui de la lune, car la gloire de Dieu l'illumine et l'Agneau est son flambeau* » (21, 23) »<sup>153</sup>.

---

<sup>151</sup> (13) Version de la Bible de Jérusalem qui ajoute en note : « On pourrait aussi traduire, d'après le contexte : sanctificateur et sanctifiés forment un seul tout ». Les deux versions possibles sont évidemment complémentaires. La seconde a l'avantage d'exprimer fort bien la doctrine du Corps mystique.

<sup>152</sup> (14) III, q. 59, a. 2, ad 2m.

<sup>153</sup> (15) III, q. 22, a. 5, ad 1m. - Voir l'article du P. LYONNET, *La valeur sotériologique de la résurrection du Christ selon saint Paul*, in *Gregorianum*, 1958 (2), pp. 295-318 ; DURRWELL, *La résurrection de Jésus mystère de salut*, éd. Mappus, 2<sup>e</sup> éd., 1955 ; CERFAUX, *Le Christ dans la théologie de saint Paul*, éd. du Cerf, 1951, et, d'un point de vue pastoral, l'opuscule de A. de SORAS, S. J., et L. RÉTIF, *Sagesse rédemptrice et mystère pascal*, éd. du Vitrail, Paris, 1958, pp. 57.





